PARTENAIRES EN ACTION

Portrait des projets nommés et lauréats au Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal (2007-2015)

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE

Montréal

COMITÉ D'ORIENTATION
Coralie Deny, Conseil régional de l'environnement de Montréal
Danielle Lussier, Division du développement durable, Ville de Montréal
François Miller, Division du développement durable, Ville de Montréal
Mélina Planchenault, Division du développement durable, Ville de Montréal
Emmanuel Rondia, Conseil régional de l'environnement de Montréal

SUPERVISION
Coralie Deny, Conseil régional de l'environnement de Montréal
Mélina Planchenault, Division du développement durable, Ville de Montréal

COLLECTE DE DONNÉES ET RÉDACTION
Raphaëlle Cayla, Conseil régional de l'environnement de Montréal
Emmanuel Rondia, Conseil régional de l'environnement de Montréal

GRAPHISME ET RÉVISION LINGUISTIQUE
Mance Lanctôt, Fig. communication graphique
Myriam Afriat, révision linguistique

La Division du développement durable de la Ville de Montréal, le Conseil régional de l'environnement de Montréal et la Conférence régionale des élus de Montréal remercient l'ensemble des partenaires qui ont participé aux Plans de développement durable de la collectivité montréalaise et ont permis la réalisation de ce recueil.

MOT DU MAIRE

À l'occasion du *Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal*, je tiens à féliciter chaleureusement tous les partenaires des plans de développement durable de la collectivité montréalaise qui ont présenté des projets, ainsi que les lauréats et les finalistes au cours des neuf dernières années.

La grande diversité des quelque 300 projets soumis démontre bien la vigueur de notre engagement : tous ensemble, nous souhaitons faire de Montréal une métropole de l'avenir où il fait bon vivre, un milieu responsable pour les générations en devenir et une ville inspirante.

Tout en vous encourageant vivement à continuer de mettre sur pied des projets novateurs qui contribuent à consolider notre vision de métropole durable, je vous invite à consulter ce recueil qui constitue une vitrine exceptionnelle de nos initiatives collectives en développement durable. Ces projets nous inspireront certainement pour le futur plan de développement durable 2016-2020.

Denis Coderre
Maire de Montréal

MOT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), à titre d'instance régionale en environnement, dédiée à la concertation sur des enjeux touchant l'île de Montréal, participe depuis le début à cette grande aventure du développement durable montréalais.

Nous sommes fiers d'organiser chaque année le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal (Gala), en partenariat avec la Ville de Montréal et la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal), pour prendre le temps de regarder le travail accompli et d'applaudir l'excellence, l'originalité, la diversité et l'exemplarité des projets menés par les partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise (Plan).

Les quelque 80 projets rassemblés dans ce recueil, dont nous avons eu le mandat de rédaction, en sont une belle démonstration. Après une décennie pour le Plan et neuf éditions du Gala, force est de reconnaître la volonté de la société montréalaise d'innover pour le mieux-être dans la métropole et d'appliquer le principe de responsabilité partagée, notamment en termes de gestion des ressources.

Même si bien des enjeux en développement durable sont globaux, les actions locales participent à apporter des solutions concrètes, ancrées dans un territoire défini, et donc d'en percevoir rapidement les effets positifs. Ces gestes permettent aussi de préserver un enthousiasme collectif à contribuer à l'édification de la métropole québécoise durable pour tous et toutes; ceux et celles qui y vivent, y travaillent, y étudient.

La population de l'île de Montréal a besoin de vous, organisations montréalaises porteuses de changement, actuelles et futures, pour continuer à cheminer en toute solidarité sur la grande route du développement durable. Souhaitons que ce grand mouvement prenne l'essor que les enjeux environnementaux, et plus largement de développement durable, nécessitent aujourd'hui et demain.

Nous vous encourageons à faire circuler le plus largement possible cette inspiration à faire autrement et surtout mieux, pour multiplier les gestes porteurs.

Bon voyage dans le développement durable montréalais.

Coralie Deny
Directrice générale du CRE-Montréal

MOT DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL

En environnement, les défis à relever sont nombreux et déterminants pour notre avenir. C'est pourquoi la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal collabore à la mise en œuvre du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 depuis le début. Nous participons également, depuis sa naissance en 2007, à l'organisation du Gala en environnement et développement durable de Montréal qui consolide le Plan, mettant en valeur les réalisations remarquables des partenaires qui s'y inscrivent.

Ce recueil, qui réunit tous les projets nommés et lauréats au fil des neuf dernières années, s'avère un précieux complément. Il permet, évidemment, de prendre la mesure du chemin parcouru et de rendre hommage aux initiatives des entreprises, des institutions et des organismes à but non lucratif d'ici qui ont su innover et transformer leur engagement en actions concrètes. Mais surtout, il s'avère une source d'inspiration exceptionnelle par le nombre, la diversité et la valeur des initiatives répertoriées.

Les enjeux auxquels sont confrontées les métropoles du XXIe siècle sont de taille. Celles-ci doivent établir, sur un territoire toujours plus dense et diversifié, les conditions permettant de se développer, dans le respect de l'environnement.

C'est en travaillant de façon concertée et en faisant preuve d'imagination que nous pourrons concevoir des projets collectifs de développement durable porteurs et structurants. Relever le défi de la durabilité est un travail de longue haleine qui exige la participation de tous et de toutes.

La CRÉ est heureuse de contribuer au rayonnement des entreprises et des organisations répertoriées dans ce recueil. Vous êtes une source d'inspiration et de fierté, en plus de contribuer à notre qualité de vie.

Je vous dis merci.

Manon Barbe

Manon Barbe
Ex-présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal,
membre du comité de transition et présidente du conseil d'administration provisoire
de Concertation Montréal

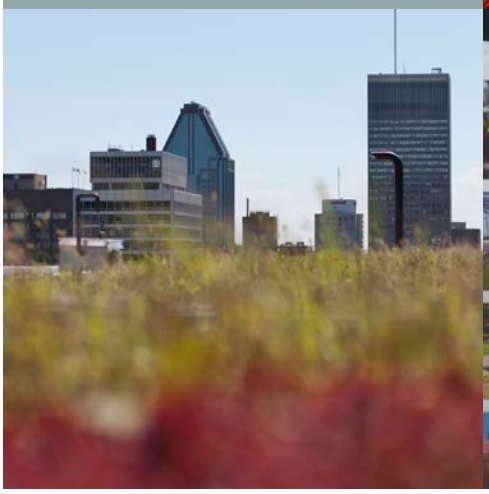

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Maire 3

Mot du Conseil régional de l'environnement de Montréal 4

Mot de la Conférence régionale des élus de Montréal 5

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise : une approche unique pour une métropole durable 8

Le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable : le rendez-vous annuel incontournable de la métropole 9

Précisions sur la structure interactive du portrait 10

Une collectivité en action

- Entreprises et institutions 12
- Corps publics 50
- Organismes à but non lucratif 76
- Les projets en un coup d'œil 100

Annexes

- Annexe 1 Liste des organisations partenaires 101
- Annexe 2 Liste des membres du comité de sélection 105
- Annexe 3 Liste des commanditaires du Gala 106

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉALAISE : UNE APPROCHE UNIQUE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE

Dès 2003, lors de la signature de la Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable, la Ville de Montréal a établi un partenariat novateur en s'associant à de nombreuses organisations afin de relever le défi du développement durable. La démarche repose sur une approche de concertation, dont la ville de Montréal assume le leadership, et sur la mise en œuvre d'actions concrètes réalisées par l'administration municipale et les partenaires engagés. Ainsi, dès 2005 naissait le Premier plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2005-2009.

En 2015, c'est plus de 220 organisations actives dans des milieux variés (entreprises et institutions, OBNL et corps publics) qui collaborent à l'atteinte des objectifs définis dans le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (Plan). Ce Plan s'inscrit en complémentarité du Plan corporatif de Montréal en développement durable 2010-2015. Les arrondissements et les villes liées participent également à cet effort collectif en adoptant des plans locaux de développement durable.

CHIFFRES CLÉS

- 227 organisations partenaires en 2015
- Plus de 2 700 engagements combinés de la Ville et des partenaires (période de 2010 à 2015)
- 25 plans locaux de développement durable (7 villes liées et 18 arrondissements)

Pour en savoir plus :
Site Web du développement durable de la Ville de Montréal

LE RÉSEAU DES PARTENAIRES :

un espace privilégié de communication et d'échanges

Animé conjointement par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, la Conférence régionale des élus de Montréal et la Ville de Montréal, le Réseau des partenaires soutient les organisations montréalaises à réaliser leurs engagements et il favorise le rayonnement de leurs initiatives dans l'ensemble de la collectivité.

Tout au long de l'année, les partenaires sont invités à participer à des rencontres thématiques et à des ateliers pratiques, et ils sont régulièrement informés de l'avancement de la démarche et des activités en lien avec le Plan.

Depuis 2008, plus de 1 600 partenaires ont participé à près d'une trentaine de déjeuners-causeries diversifiés qui leur ont été offerts.

Pour en savoir plus :
Site Web du Réseau des partenaires

2015, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

L'année 2015 signe l'aboutissement de 10 années de concertation, de mobilisation et surtout d'actions en développement durable entreprises sur le territoire de l'île de Montréal par un grand nombre d'organisations agissant dans des sphères d'activités diversifiées.

LE GALA DE RECONNAISSANCE EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE RENDEZ-VOUS ANNUEL INCONTOURNABLE DE LA MÉTROPOLE

Depuis 2007, le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal (Gala) souligne les projets novateurs et inspirants des partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise. Il consacre le dynamisme, la mobilisation et la diversité des actions en environnement et en développement durable de ces organisations.

Ce rassemblement unique à Montréal permet non seulement aux participants de découvrir ce qui se fait de novateur et d'exemplaire en matière de développement durable, mais aussi d'échanger sur les enjeux environnementaux de la métropole. Ainsi sont mis de l'avant, durant l'événement, les projets retenus par le comité de sélection, nommés et lauréats. Nous tenons à remercier les membres de ce comité indépendant (annexe 2) qui sur la base de critères spécifiques ont permis depuis neuf ans la sélection de projets innovants.

L'ensemble de la communauté montréalaise met sur pied des projets inspirants afin de bâtir conjointement une métropole durable. Le Gala est un moment privilégié pour célébrer la ténacité, l'enthousiasme et la créativité des partenaires qui participent à la mise en œuvre du Plan.

Organisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal et la Ville de Montréal, le Gala rassemble annuellement plus de 500 personnes issues des milieux municipal, institutionnel, communautaire et du monde des affaires.

Chiffres clés depuis 2007 :

- Plus de 4 000 participants
- Près de 380 projets présentés
- 79 projets nommés et lauréats

Au-delà des 79 projets contenus dans ce portrait, nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires qui ont déposé des projets au Gala. Il faut en effet souligner l'incroyable diversité des 300 autres projets reçus depuis dix ans, qui contribuent eux aussi à cultiver le changement collectif.

Pour en savoir plus : **Site Web du Gala**

Gala DE RECONNAISSANCE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MONTRÉAL

PRÉCISIONS SUR LA STRUCTURE INTERACTIVE DU PORTRAIT

Le portrait regroupe les projets des Partenaires des Plans de développement durable de la collectivité montréalaise présentés au Gala depuis sa création en 2007, nommés ou lauréats.

Les catégories dans lesquelles s'inscrivent les projets ont évolué au fil des éditions. Afin d'assurer l'uniformité du document, les projets sont classés selon les trois catégories retenues pour l'édition 2015 du Gala : Entreprises et institutions, OBNL (associations et regroupements) et corps publics. Entre 2007 et 2011, il n'existait qu'un seul niveau de sélection, les projets sélectionnés étant tous lauréats. À partir de 2012, un second niveau de sélection est ajouté et un lauréat est choisi parmi les trois projets nommés dans chaque catégorie.

PRÉSENTATION DES PROJETS

Chacune des fiches fait référence aux orientations du Plan 2010-2015 concernées par le projet :

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels
- Pratiquer une gestion responsable des ressources
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI)
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

Un tableau récapitulatif précède chacune des sections afin de permettre l'identification rapide des organisations et des projets.

En complément de ce portrait, une carte interactive qui répertorie les 79 projets présentés est accessible à l'adresse suivante : **http://www.gala.cremtl.qc.ca/pdd** Cette carte permet d'effectuer des recherches parmi les projets selon différents critères (catégorie, année et orientations).

COUPS DE CŒUR

De 2008 à 2012, des prix « coup de cœur » ont été remis dans le cadre du Gala par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (2008, 2009, 2010, 2011), Écotech Québec (2010), Tourisme Montréal (2011) et Culture Montréal (2012) à des projets réalisés par des organisations alors non partenaires du Plan.

- Le Groupe Rona Inc. (2008)
- AVEC PLAISIRS – traiteur (2008)
- **OÖM Ethikwear** (2009)
- **Groupe SMR Inc.** (2010)
- **Odotech** (2010)
- **BIO-VERT – Savons Prolav inc.** (2011)
- **Centre Sheraton Montréal** (2011)
- **Coopérative les Vivaces** (2012)

Remarque : C'est à partir de 2009 que des vidéos ont été réalisées sur les projets lauréats.

UNE COLLECTIVITÉ EN ACTION :

Entreprises et institutions

Gala
DE RECONNAISSANCE
ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE MONTRÉAL

ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

ORGANISATION	PROJET	ORIENTATION(S)	PAGE
2007			
Fondaction CSN	Implantation de la phase 1 du Plan de gestion des matières résiduelles de l'édifice du Carrefour financier solidaire		14
Hydro-Québec	Favoriser le transport durable et réduire les émissions de gaz à effet de serre		15
Polytechnique Montréal	Construction d'un nouveau bâtiment aux standards LEED Or		16
Université Concordia	R4 COMPOST		17
2008			
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal	Des actions concrètes de développement durable et d'efficacité énergétique		18
Loto-Québec	Organiser des événements qui respectent les principes de l'écoresponsabilité		19
Société de développement Angus	Mise en place d'un Plan de gestion intégrée des matières résiduelles		20
Société de transport de Montréal	Introduction du biodiesel		21
2009			
Carrefour financier solidaire	Le système CarboPOINT		22
Cégep de Saint-Laurent	Nos étudiants au service de l'eau !		23
Centre Eaton	Les Journées sans sacs		24
Office municipal d'habitation de Montréal	Les Pouces verts des HLM		25
Société des alcools du Québec	Retrait des sacs à usage unique dans les succursales		26
2010			
5N Plus inc.	Cycle de vie du tellurure de cadmium (CdTe)		27
Agence de la santé publique du Canada	Déménagement écologique		28
École d'architecture de l'Université McGill	Making the Edible Campus		29
Loto-Québec	Intégration de critères de développement durable dans l'attribution des commandites		30

ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

	ORGANISATION	PROJET	ORIENTATION(S)	PAGE
2011				
	Aéroports de Montréal	Programme Écono-écolo-pratique		31
	Banque Nationale du Canada	Tour de la Banque Nationale : efficacité énergétique et diminution des gaz à effet de serre		32
	Centre universitaire de santé McGill	Programme de récupération des équipements électroniques et électriques « E-déchets »		33
	Gaz Métro	Travaux de réfection du siège social		34
	Université McGill	L'écologisation du campus McGill		35
2012				
	Brasserie Labatt	Récupération d'eau de refroidissement des pasteurisateurs		36
	Communauto	La plus grande flotte de véhicules 100 % électriques et hybrides en libre-service au Canada		37
	KPMG	L'employé, leader dans la communauté montréalaise		38
2013				
	Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord	Obtention du niveau 3 Performance du programme ICI ON RECYCLE!		39
	ÉlectroBac	Faciliter la récupération de déchets électroniques auprès des citoyens		40
	Les Fermes Lufa	Des fermes sur les toits à Montréal		41
2014				
	Aéroports de Montréal	Implantation de la collecte des matières organiques à l'aéroport Montréal-Trudeau		42
	Fairmont Le Reine Elizabeth	Agriculture entre ciel et terre		43
	Société de transport de Montréal	Partenariat avec la Société de développement social de Ville Marie (SDSVM) pour le Pôle de services en itinérance		44
2015				
	Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale	Verdissement et aménagement de potagers urbains		45
	Communauto	*Auto-mobile* : le libre-service sans réservation durable, électrique et hybride		46
	Société de transport de Montréal	Démarche d'approvisionnement responsable		47

Orientations du Plan

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels
- Pratiquer une gestion responsable des ressources
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI)
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

LAURÉAT 2007
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

FONDACTION CSN

IMPLANTATION DE LA PHASE 1 DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE L'ÉDIFICE DU CARREFOUR FINANCIER SOLIDAIRE

- **Taux de valorisation des matières résiduelles non organiques de 78 %**
- **Diminution de 25 % de la consommation de papier par million de dollars d'actif sous gestion depuis 2010**

En 2007, Fondaction CSN et les autres institutions du Carrefour financier solidaire ont mis en place un PGMR conçu selon le principe des 3RV. Depuis, le développement des communications électroniques a eu un impact important au regard de la diminution de la consommation de papier.

En 2012 et en 2013, Fondaction CSN et la Caisse d'économie solidaire Desjardins se sont successivement illustrés lors du concours en événements écoresponsables Les Vivats, dans la catégorie « matières résiduelles ». La prochaine phase envisagée par les occupants de l'édifice vise l'installation d'un système de compostage des matières organiques.

« Notre démarche repose sur la participation et sur un engagement clair de toutes les institutions présentes au Carrefour financier solidaire en faveur du développement durable. »

Léopold Beaulieu, président-directeur général, Fondaction CSN

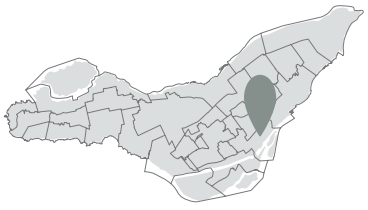

Lien Web

LAURÉAT 2007
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

HYDRO-QUÉBEC

FAVORISER LE TRANSPORT DURABLE ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- **Remplacement de 28 % des véhicules légers par des automobiles moins énergivores en 2013**
- **586 déplacements effectués grâce aux BIXI-clés multi-usagers en 2013**

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux déplacements de ses employés, Hydro-Québec a entre autres mis en place une plateforme informatique de covoiturage et organisé des activités de sensibilisation visant la réduction des déplacements d'affaires et la diminution de la marche au ralenti des véhicules. Afin d'encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-travail, l'entreprise propose des ateliers de mises au point et met à la disposition de ses employés des BIXI-clés multi-usagers. Elle agit également en ce qui concerne son parc de véhicules en privilégiant les véhicules les moins énergivores lors des remplacements et en installant des équipements particuliers pour limiter l'utilisation du moteur.

« Le programme et une série de mesures mises en œuvre depuis huit ans par Hydro Québec ont permis de réduire les émissions de GES de notre parc de véhicules de 14 % par rapport à l'année 2005, dépassant ainsi l'objectif 2006-2013 fixé à 10 %. Il y a de quoi être fier de la mobilisation de nos employés, quand on sait que nous possédons le plus important parc de véhicules au Québec. »

Marie-Claude Durand, chef Relations avec le milieu, Montréal, Direction Affaires régionales et collectivités, Hydro-Québec

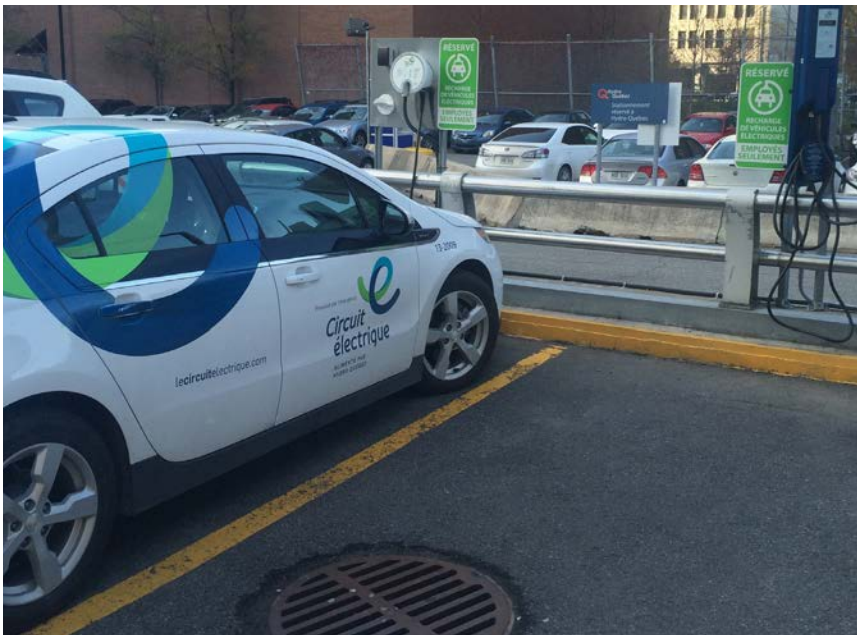

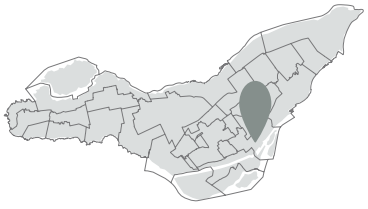

Lien Web

LAURÉAT 2007
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT AUX STANDARDS LEED OR

- **50 % des matériaux fabriqués à moins de 800 km du site**
- **Diminution de 83 % de la consommation d'eau de la ville par rapport à la consommation moyenne des immeubles de bureaux en 2014**
- **Diminution de 20 % de la consommation électrique par rapport à la consommation moyenne des immeubles de bureaux en 2014**

Les pavillons Lassonde ont été les premiers au Québec et les premiers dans le milieu universitaire au Canada à obtenir la certification LEED. Polytechnique Montréal a choisi, dès le début du projet, d'intégrer l'approche LEED dans le budget de construction, ce qui a permis de justifier certaines décisions en s'appuyant sur le coût global des édifices plutôt qu'en ne considérant que leur coût de construction. L'adoption de la démarche à chacune des étapes de la construction a notamment conduit au choix de matériaux efficaces et à faible impact sur l'environnement ainsi que d'un mobilier neuf composé d'aggloméré de paille ne dégageant pas de composés organiques volatiles (COV) ni d'urée-formaldéhyde.

« Pour refléter l'expertise de Polytechnique en matière de développement durable et devenir une source d'inspiration pour les futurs ingénieurs, ce projet devait intégrer dès l'étape de la conception la volonté de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement, ainsi que les coûts d'entretien et d'exploitation, tout en offrant un cadre de vie qui favorise l'apprentissage, la productivité, la créativité et la santé, d'où la décision de l'inscrire au système d'évaluation LEED. »

Michel Rose, directeur du projet et diplômé de Polytechnique Montréal

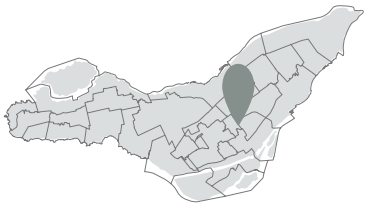

Lien Web

LAURÉAT 2007
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

UNIVERSITÉ CONCORDIA

R4 COMPOST

- **Premier établissement québécois à installer un composteur industriel sur place**
- **Compostage de près de 100 tonnes de matières organiques annuellement**
- **Réduction de 80 % des déchets envoyés à l'enfouissement par les cuisinettes**

Le projet R4 Compost vise à valoriser les matières résiduelles organiques générées par les cafétérias, les restaurants et lors de la tenue d'activités à l'Université. Plusieurs techniques de compostage ont été expérimentées avant la mise en place de systèmes distincts au sein des campus : des composteurs extérieurs traditionnels au campus Loyola et des vermicomposteurs au campus Sir George Williams où l'espace disponible est plus réduit. Cette pratique permet non seulement d'éviter l'émission de gaz à effet de serre issus de l'enfouissement et du transport de ces déchets, mais elle procure également du compost de qualité utilisé dans l'entretien paysager.

« Le projet R4 Compost a fait beaucoup de chemin. Par suite de l'installation d'un composteur industriel en 2008, notre production de compost a plus que quadruplé, et elle continue d'augmenter. Les projets pilotes en cours visant à étendre le compostage aux salles de bains et aux cuisinettes permettront d'accroître la quantité de compost produit tout en diminuant le volume des déchets générés. »

Gerry Barrette, gestionnaire, Loyola Property and Operations, Université Concordia

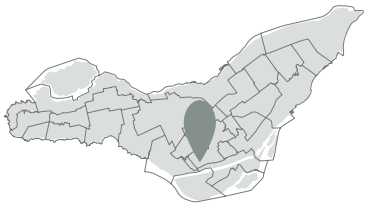

Lien Web

LAURÉAT 2008
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL (ASSM)

DES ACTIONS CONCRÈTES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- **Réalisation de 46 projets d'efficacité énergétique à Montréal de 2001 à 2008**
- **Des économies annuelles récurrentes de plus de 6,5 millions de dollars**

Souhaitant atteindre l'objectif gouvernemental de réduction de 14 % de la consommation d'énergie dans le réseau de la santé et des services sociaux avant 2010, l'ASSM a autorisé la réalisation de nombreux projets d'efficacité énergétique au sein des établissements. Les interventions ont pris des formes variées telles que l'automatisation des contrôles d'arrêt et de mise en marche des équipements, l'installation de détecteurs de mouvement ou encore la mise en place de cellules de mesure permettant une utilisation optimale de l'éclairage naturel.

Dès 2007, l'Agence a encouragé ses établissements à poursuivre l'obtention de la certification « Visez Vert », certification environnementale volontaire élaborée par BOMA Canada.

« Non seulement les projets d'efficacité énergétique ont créé une synergie à l'interne auprès du personnel, mais les effets se font également sentir sur la santé des employés, des patients et de la population des environs. »

Pierre Chénier, responsable du Programme d'efficacité énergétique et de projets spéciaux, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Crédit photos : CSSS Pointe de l'île

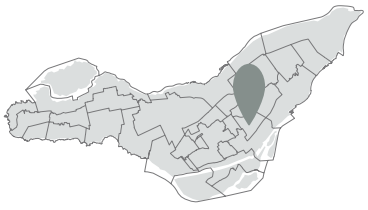

Lien Web

LAURÉAT 2008
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

LOTO-QUÉBEC

ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS QUI RESPECTENT LES PRINCIPES DE L'ÉCORESPONSABILITÉ

- **Organisateur certifié selon la norme en gestion responsable d'événements (BNQ 9700 253) depuis mars 2011**
- **12 activités classifiées à des niveaux variant entre 2 et 4 de la norme BNQ 9700 253 pour la période 2013 2014**

Depuis 2005, l'organisation d'événements écoresponsables internes et externes occupe une place importante dans la démarche de développement durable de Loto-Québec. Afin de soutenir l'intégration de nouvelles pratiques de gestion responsable d'événements, la société a produit un guide et des outils complémentaires régulièrement mis à jour. Plusieurs dizaines d'employés responsables de l'organisation d'activités, tant à l'échelle de l'entreprise qu'au sein des casinos et autres filiales d'affaires, ont été formés et accompagnés depuis 2007.

En raison de l'expérience acquise dans l'élaboration de critères d'évaluation d'événements écoresponsables, la société a été invitée à participer à l'élaboration de la norme BNQ 9700 253 – Gestion responsable d'événements.

« La certification de Loto-Québec dans le cadre de la norme en gestion responsable d'événements a servi de tremplin pour l'intégration des nouvelles pratiques d'organisation d'événements à l'interne. La possibilité de classifier les événements motive les organisateurs et les stimule à échanger sur les mesures mises en place, ce qui génère un effet d'entraînement important. »

Anne-Marie Bégin, conseillère en responsabilité sociétale, Loto-Québec

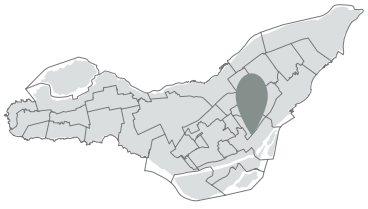

Lien Web

LAURÉAT 2008
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ANGUS

MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- **9,25 tonnes de matières détournées de l'enfouissement ultime annuellement**
- **74 tonnes de gaz à effet de serre évités depuis l'instauration du plan en 2007**
- **Obtention de l'attestation ICI ON RECYCLE ! Niveau 3 en 2008 et en 2011**

À titre de gestionnaire du Technopôle Angus, parc d'entreprises situé dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, la Société de développement Angus (SDA) a mis en œuvre volontairement, au printemps 2007, un plan de gestion intégrée des matières résiduelles. Un an après son implantation, la solution « clef en main » adoptée par l'ensemble des entreprises du Technopôle avait déjà permis de réduire de moitié la quantité des matières revalorisables ou dommageables pour l'environnement acheminées aux lieux d'enfouissement et ainsi de diviser par deux la fréquence des collectes de déchets.

Au cours de l'année 2011, les entreprises du Technopôle ont bénéficié d'un accompagnement technique les aidant à mettre en place de la collecte des matières organiques et à tenir des séances de sensibilisation et de formation auprès des employés.

« Le Technopôle Angus est le seul quartier d'emploi qui détient un programme de gestion des matières résiduelles – compost et recyclage – auquel les 55 entreprises du site participent sur une base volontaire. Cette action s'inscrit dans l'engagement indéfectible de la Société envers le développement durable. Prochaine étape à l'horizon 2025 : la valorisation sur site des déchets organiques et des eaux usées ! »

Christian Yaccarini, président et chef de la direction, Société de développement Angus

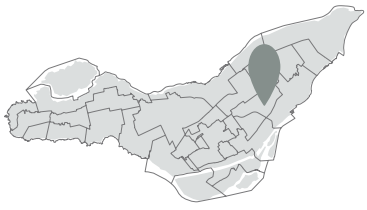

Lien Web

LAURÉAT 2008
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM)

INTRODUCTION DU BIODIESEL

- **Tous les autobus alimentés au biodiesel depuis juin 2008**
- **26 600 tonnes de gaz à effet de serre évitées de 2008 à 2013, équivalent à 6 658 voitures parcourant 20 000 km (ou 1 100 par année)**

C'est en novembre 2007 que, pour ses autobus et ses véhicules de service, la STM a commencé à utiliser du biodiesel dont la concentration en biocarburant produit à partir de gras animal et d'huiles usées (GAHU) peut atteindre 5 %, selon les rigueurs du climat. Le principal défi de la société a consisté à persuader ses fournisseurs d'offrir du biodiesel, ouvrant ainsi le marché québécois à un carburant alternatif. Lors du renouvellement de l'appel d'offres en 2012, la Société a actualisé l'évaluation du marché d'un point de vue du développement durable en ajoutant une marge préférentielle pour un biodiesel à base de GAHU.

Afin de poursuivre ses efforts de diminuer la consommation de combustibles fossiles pour son réseau de surface, la STM a l'intention d'acquérir uniquement des bus à zéro émission à compter de 2025 et de se servir d'ici là de bus hybrides, alimentés au biodiesel et à l'électricité.

« La STM est fière d'avoir contribué à la création de l'industrie du biodiesel au Québec et d'avoir créé un mouvement qui inclut maintenant la Ville de Montréal et les autres sociétés de transport du Québec. Depuis 2008, la STM a utilisé plus de 300 millions de litres de biodiesel pour ses autobus, dont 10 millions de litres de carburant à base de GAHU. »

André Porlier, directeur-Affaires Corporatives et Développement Durable, Société de transport de Montréal

Crédit photo : STM

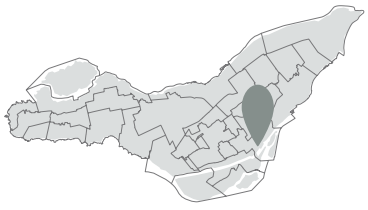

Lien Web

LAURÉAT 2009
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

CARREFOUR FINANCIER SOLIDAIRE

LE SYSTÈME CARBOPOINT

- **96 participants au programme de récompenses en 2013**
- **49 tonnes équivalent CO_2 évitées en 2013**

Partant du constat que les organisations ont souvent de la difficulté à encourager leurs employés à délaisser leur voiture personnelle au profit des transports collectifs et actifs, les organisations du Carrefour financier solidaire ont mis en place le système CarboPOINT. Élaboré par Neuvaction, ce système récompense les employés qui posent des gestes concrets afin de réduire l'utilisation de l'auto-solo et par conséquent, leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

En optant pour le transport actif et les transports en commun dans leurs déplacements professionnels, les employés bénéficient d'avantages financiers (par exemple, le remboursement d'une partie des coûts de leurs titres de transport) et accumulent des CarboPOINTS qu'ils peuvent échanger en fin d'année contre des bons d'achats pour des produits équitables.

« Le CarboPOINT est une initiative pertinente sur le plan global pour lutter contre le réchauffement climatique, sur le plan organisationnel pour contribuer à la mise en œuvre de la responsabilité sociétale de l'entreprise et sur le plan individuel, pour motiver à poser des petits gestes qui changent le monde. »

Haykel Najlaoui, responsable développement durable et formations certifiées GRI, Neuvaction

Crédit photo :
Louise Leblanc

Lien Web

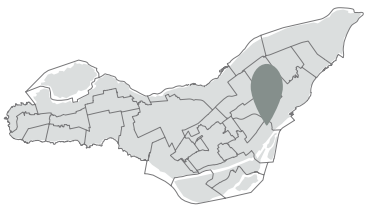

Lien vidéo

LAURÉAT 2009
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

CÉGEP DE SAINT-LAURENT

NOS ÉTUDIANTS AU SERVICE DE L'EAU !

- **Réduction de la consommation en eau au Cégep de plus de 60 % sur 7 ans**
- **Interventions techniques en 2007-2008 permettant une économie d'eau de plus de 90 L/min**

Depuis 2007, le département d'assainissement de l'eau et le Comité d'action et de concertation en environnement du Cégep de Saint-Laurent travaillent ensemble pour acquérir une expertise en gestion de la consommation de l'eau tout en bonifiant la qualité de la formation offerte aux étudiants. Une étude menée par deux équipes d'étudiants en technique d'assainissement de l'eau a ainsi permis de cerner les sources de gaspillage et leurs causes possibles, de détecter des anomalies de consommation et de mieux comprendre les hausses de débit en lien avec les activités quotidiennes.

Compte tenu des résultats probants de cette expérience menée de 2006 à 2008, le Centre des technologies de l'eau (CTE), affilié au Cégep, a élaboré le *Guide méthodologique d'audit de l'usage de l'eau en milieu institutionnel*, à la demande du MAMROT. Au 30 juin 2013, 33 bilans ont été réalisés sur la base de ce guide dans le réseau de la santé et de l'éducation, et au sein de bâtiments administratifs.

« Ce projet a permis à des étudiants d'appliquer concrètement leurs connaissances dans le cadre d'un mandat réel et d'acquérir des compétences professionnelles reconnues sur le marché du travail. Il démontre également l'importance de réaliser des suivis réguliers et prouve que des interventions mineures ont un impact majeur lorsqu'il est question de consommation de l'eau. »

Jean-Claude Rolland, professeur en technique d'assainissement des eaux, Cégep de Saint-Laurent

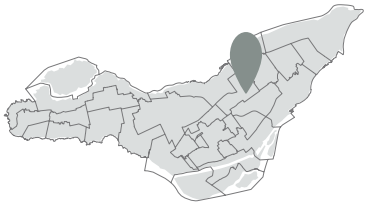

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2009
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

CENTRE EATON

LES JOURNÉES SANS SACS

- **28 000 sacs réutilisables labellisés Centre Eaton vendus depuis le début du projet**
- **La majorité des détaillants du Centre propose des sacs réutilisables**

De 2008 à 2011, chaque 21e jour du mois, on a encouragé les clients du Centre Eaton à opter pour l'utilisation de sacs réutilisables lors des « Journées sans sacs ». Au moment du lancement de la démarche, seulement cinq détaillants du centre commercial offraient des sacs réutilisables, et 55 570 sacs à usage unique étaient distribués quotidiennement. Conscients de leur rôle dans la distribution des sacs d'emplettes et de leur pouvoir d'intervention pour en réduire les quantités, l'ensemble des commerces du centre a participé à l'initiative.

Aujourd'hui, les clients ont systématiquement la possibilité d'opter pour un sac réutilisable, et le Centre Eaton poursuit la sensibilisation dans le cadre d'autres campagnes de communication.

« Nous avons été les premiers dans notre industrie à mettre en place une offensive d'une telle envergure. Avec plus de 28 millions de visiteurs par année, nous savions que nous pouvions favoriser le changement non seulement dans le comportement des consommateurs, mais également chez les détaillants qui ont rapidement emboîté le pas. Aujourd'hui, la majorité des détaillants offrent des sacs réutilisables et nous sommes contents de voir que d'autres acteurs se sont joints au mouvement. »

Zeina Barghout, directrice Marketing régional, Ivanhoé Cambridge

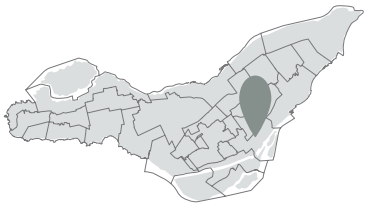

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2009
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL (OMHM)

LES POUCES VERTS DES HLM

- **450 participants au concours en 2009**
- **600 résidents membres du Club Fleurs et Jardins en 2014**
- **Participation de plus d'une centaine de jeunes à la réalisation d'aménagements horticoles**

Les Pouces verts des HLM est un concours qui, jusqu'en 2010, invitait les locataires des habitations de l'OMHM à créer des aménagements paysagers, à fleurir leurs balcons et à réaliser des potagers chaque année au printemps. Pour les aider, l'OHMH offrait des formations en jardinage et mettait à leur disposition du matériel horticole. À la fin de chaque saison de jardinage, une cérémonie de remise de prix récompensait les efforts des participants.

À partir de 2011, le concours a été remplacé par le Club Fleurs et Jardins, permettant aux amateurs d'horticulture et de culture de potagers de partager leur passion pour le jardinage. Depuis de nombreuses années, les résidents des HLM participent avec enthousiasme à ces activités de verdissement qui contribuent à améliorer la qualité de leur milieu de vie tout en réduisant les îlots de chaleur urbains.

« Le Club Fleurs et Jardins est devenu une tradition estivale qui permet à nos membres de s'épanouir et de développer entre eux un bel esprit d'entraide et de solidarité. Il est très encourageant de constater que le nombre de membres du Club ne cesse de croître année après année. »

Nicolas Joly, directeur du développement durable, Office municipal d'habitation de Montréal

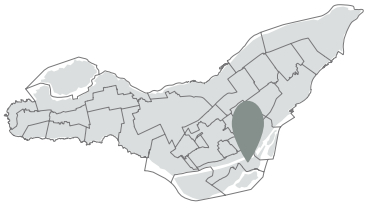

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2009
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC (SAQ)

RETRAIT DES SACS À USAGE UNIQUE DANS LES SUCCURSALES

- **400 millions de sacs jetables non distribués**
- **L'équivalent de 11 000 arbres sauvés, 80 millions de litres d'eau préservés et la consommation de 800 000 litres de pétrole évitée chaque année**

Le 31 décembre 2008 a marqué la fin de la distribution des sacs à usage unique à la SAQ. Après avoir introduit des sacs réutilisables et distribué des sacs oxobiodégradables, l'entreprise a posé un geste de plus en éliminant les sacs à usage unique dans ses 414 succursales, devenant ainsi la première organisation québécoise à effectuer un tel virage dans l'ensemble de son réseau. Le plan de retrait, appuyé par plusieurs actions de communication, a été très bien accueilli par la clientèle, et le fruit de la vente des derniers sacs à usage unique a été remis à des organisations œuvrant dans le domaine du développement durable. Depuis, la SAQ ne propose plus que des sacs réutilisables payants à ses clients.

« Le plus beau dans cette initiative, c'est que le geste a influencé plusieurs autres commerces de détail qui ont emboîté le pas dans la même direction. Nos employés ont été des acteurs importants de ce changement et des ambassadeurs exceptionnels. Nous sommes heureux d'avoir contribué au changement d'habitude des Québécois, et ce, pour le bien de notre environnement ! »

Cédéanne Simard, directrice du développement durable, Société des alcools du Québec

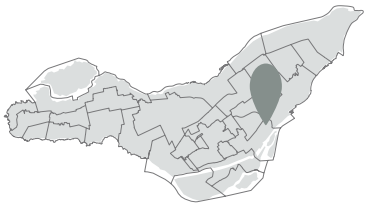

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2010
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

5N PLUS INC.

CYCLE DE VIE DU TELLURURE DE CADMIUM (CDTE)

- **Premier producteur de CdTe utilisé pour la fabrication de cellules photovoltaïques**
- **Pourcentage de croissance des revenus de 581 % 2009 à 2013**

Adoptant une approche cycle de vie, 5N Plus inc. a élaboré un procédé de production du tellurure de cadmium (CdTe) à partir de métaux nocifs, le cadmium et le tellure, issus de la production de zinc et de cuivre de ses clients. Le procédé mis en place permet ainsi de détourner des résidus de l'enfouissement pour les transformer en un composé stable, tout en contribuant à la production d'énergie renouvelable, car le CdTe est un composé semi-conducteur qui entre dans la fabrication des panneaux solaires.

Ce projet a entre autres permis à l'entreprise de se classer parmi les lauréates des palmarès Technologie Fast 50MC et Technology Fast 500TM de Deloitte, de 2009 à 2014, classement de 50 entreprises canadiennes de technologie récompensées pour l'innovation technologique, l'entrepreneuriat, la croissance rapide et le leadership d'après le pourcentage de croissance des revenus.

« L'adhésion aux principes de responsabilité élargie des producteurs (REP) favorisant un développement durable des ressources et une gestion responsable de nos produits nous a permis d'élaborer le procédé de fabrication du CdTe. En promouvant cette initiative, nous souhaitons encourager d'autres organisations à concevoir leurs propres solutions intégrant les principes de REP. »

Maxime Cossette, vice-président environnement et développement durable, 5N Plus inc.

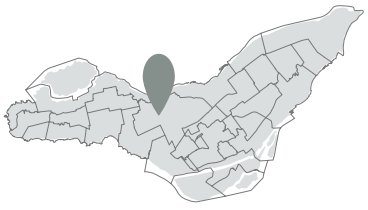

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2010
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (ASPC)

DÉMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE

- **Détournement de l'enfouissement de 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)**
- **Achats de nombreux produits neufs évités grâce à la réutilisation de matériaux existants**

Soucieuse de son impact sur l'environnement lors de la relocalisation de son personnel à Montréal en 2009, l'ASPC a pris des mesures à chacune des étapes du déménagement et de l'aménagement. L'Agence a entre autres intégré des considérations environnementales dans les appels d'offres, et elle s'est assurée de réutiliser certains matériaux en aménageant dans de nouveaux locaux. Le succès de l'opération et la satisfaction des occupants sont notamment attribuables aux campagnes de sensibilisation menées dès le début de la démarche.

Le projet a permis d'acquérir une expertise en approche intégrée de déménagement et d'aménagement qui sera mise à profit lors de futures relocalisations.

« Le projet a amélioré le climat de travail en mobilisant les employés et en leur démontrant que chaque action entreprise était conforme à des valeurs fortes de partage et de protection de l'environnement. En fin de compte, les gens sont très fiers de leur milieu de travail parce que celui-ci correspond à leurs valeurs. »

Robert St-Pierre, conseiller régional principal, politique et planification, Agence de la santé publique du Canada

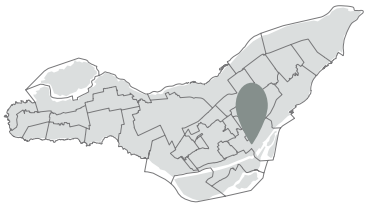

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2010
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

MAKING THE EDIBLE CAMPUS

- **Production de plus de 30 variétés de légumes ainsi que des fines herbes**
- **Installation de 5 ruches qui produisent chacune en moyenne 25 kg de miel par an**
- **Réintroduction du compost issu des matières organiques produites dans le terreau alimentant les jardins**

Né en 2007 d'un partenariat entre le Santropol Roulant, Alternatives et le Minimum Cost Housing Group de l'Université McGill, le Jardin du Roulant est un jardin collectif saisonnier ouvert au public dont la production permet de subvenir à une partie des besoins d'une cuisine collective. La majorité des plats de la cuisine collective étant livrés à pied ou à vélo à des personnes âgées par des bénévoles, ce projet favorise l'alimentation locale et une réduction des émissions de gaz à effet de serre associées aux transports des produits, tout en créant des liens intergénérationnels.

S'inspirant du succès de ce projet de revitalisation urbaine, d'autres initiatives ont vu le jour au sein du campus : le Jardin écologique des étudiants du Campus Macdonald et le projet McGill Feeding McGill.

« Ce projet montre combien la recherche d'une augmentation de la production alimentaire en ville peut conduire à l'embellissement d'espaces urbains sous-exploités. Dans les années à venir, nous souhaitons développer le potentiel social des jardins, notamment en facilitant leur accès aux personnes à mobilité réduite. »

Vikram Bhatt, professeur, École d'architecture, Université McGill

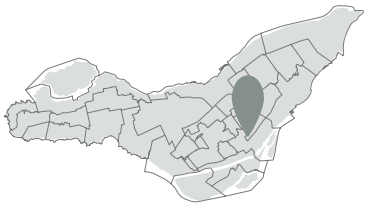

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2010
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

LOTO-QUÉBEC

INTÉGRATION DE CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ATTRIBUTION DES COMMANDITES

- **Amorce d'une démarche de collecte des matières compostables à l'occasion de 44 % des activités entreprises en 2013, contre 32 % en 2010**
- **Mesures de réduction de la consommation d'énergie des équipements de scène visant 43 % des activités en 2013, contre 30 % en 2010**
- **Mesures favorisant la qualité de vie des bénévoles et des employés dans le cadre de 93 % des activités, contre 46 % en 2010**

En 2010, Loto-Québec a intégré une vingtaine de questions relatives au développement durable dans son formulaire de demande de commandites afin d'évaluer l'engagement écoresponsable des organisateurs. Ces questions portent notamment sur la gestion des matières résiduelles, le transport actif, l'achat local, la promotion d'une saine alimentation et l'embauche de personnes éloignées du marché du travail. En 2013-2014, Loto-Québec a commandité 120 festivals et événements répondant aux critères évalués. Les organisateurs de ces « Rendez-vous Loto-Québec » ont également bénéficié d'un accompagnement les aidant à intégrer les différents volets du développement durable dans leurs activités.

Forte de son expérience, la société a collaboré à l'élaboration du Modèle d'évaluation des pratiques sociales (MEPS) produit par Festivals et Événements Québec (FEQ).

« L'effet multiplicateur de l'intégration de critères de développement durable au sein du programme de commandites de Loto-Québec accroît la valeur de cette initiative. Des centaines d'événements ont ainsi été amenés à s'approprier cette démarche, avec tout le rayonnement que cela implique auprès de leurs fournisseurs, de leurs partenaires, mais aussi auprès de centaines de milliers de festivaliers. »

Simon Robert, directeur de la Responsabilité sociétale, Loto-Québec

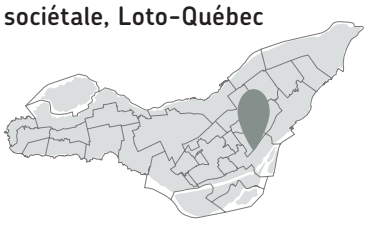

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2011
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

AÉROPORTS DE MONTRÉAL (ADM)

PROGRAMME ÉCONO-ÉCOLO-PRATIQUE

- **Participation de 203 employés (37 %) d'ADM à Montréal-Trudeau au Programme Écono-Écolo-Pratique**
- **Remboursement de 50 % du titre mensuel de transport en commun**

En 2009, ADM a souscrit au programme Allégo et a élaboré son propre programme favorisant l'utilisation d'autres modes de transport par ses employés : Écono-Écolo-Pratique. ADM a mis en place des mesures incitatives convaincantes telles que l'offre de stationnements de proximité aux covoitureurs et l'amélioration de la desserte en transport en commun de l'aéroport avec le lancement de l'Express bus 747. Ce service, offert en collaboration avec la Société de transport de Montréal, est utilisé tant par les employés d'ADM et de l'aéroport Montréal-Trudeau que par les voyageurs.

« ADM est heureux d'offrir à ses employés une solution de rechange à l'automobile solo. Nous poursuivons la promotion du programme Écono-Écolo-Pratique, auquel plus du tiers des employés d'ADM participent. »

Joanne Bergeron, vice-présidente Ressources humaines, Aéroports de Montréal

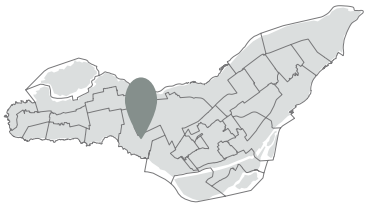

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2011
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

BANQUE NATIONALE DU CANADA (BNC)

TOUR DE LA BANQUE NATIONALE : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DIMINUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- **Réduction de 103 tonnes des émissions de GES (éq. CO_2) en 2011**
- **Diminution de la consommation énergétique de 11 kWh/pi²/année**
- **Réduction de 75 % de l'éclairage artificiel grâce à des aménagements favorisant l'éclairage naturel**

Afin d'améliorer la performance énergétique des installations de la Tour de la Banque Nationale, de diminuer la quantité de gaz à effet de serre émis tout en augmentant le confort des 4 000 occupants du bâtiment, la BNC a installé des appareils d'éclairage efficaces (diodes électroluminescentes dans le hall d'entrée) et un nouveau système de traitement de l'air extérieur, et elle a défini des plages horaires d'éclairage. Cette volonté de réduire la consommation de l'édifice a été étendue à d'autres ressources : on a mis en place des régulateurs de débit d'eau dans l'ensemble des toilettes et on a réalisé des aménagements paysagers ne nécessitant pas d'arrosage.

« Reconnaître nos initiatives en matière de développement durable permet à la Banque de solidifier son image de leader engagé à minimiser son empreinte environnementale dans la collectivité montréalaise et de contribuer à la lutte aux changements climatiques. »

André Longpré, directeur Ingénierie et développement durable, Banque Nationale du Canada

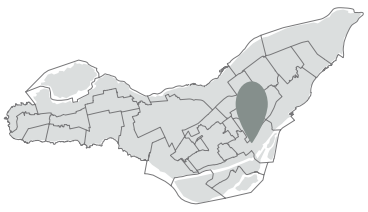

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2011
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL (CUSM)

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTRIQUES « E-DÉCHETS »

- **Plus de 55 tonnes de déchets informatiques et électriques récupérés et recyclés depuis 2009**
- **Programme appliqué à l'ensemble des établissements et des centres administratifs**

Le programme « E-déchets », déployé à l'occasion de la Semaine québécoise de réduction des déchets 2009, visait une gestion responsable du matériel informatique et électronique désuet et défectueux. Le principal défi du programme résidait dans la nécessité de faire appel à un récupérateur et à des intervenants locaux possédant les accréditations environnementales nécessaires et capables de s'intégrer à la logistique singulière des établissements du CUSM.

Le bon fonctionnement du programme permet désormais de gérer le volume de E-déchets généré par la réévaluation de la flotte d'équipements dans le cadre de la transition du CUSM et de la fermeture prochaine de trois sites.

« Ce projet nous a permis d'améliorer notre empreinte environnementale de façon significative. Le déménagement prochain de trois de nos établissements vers le site Glen génère un fort volume d'équipements électroniques et électriques désuets ou défectueux qui sont récupérés et recyclés grâce à ce programme. »

Germain Caron, chef de secteur,
Département d'hygiène et salubrité,
Centre universitaire de santé McGill

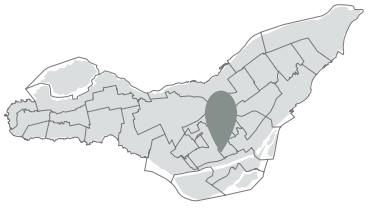

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2011
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

GAZ MÉTRO

TRAVAUX DE RÉFECTION DU SIÈGE SOCIAL

- **Diminution de 20 % de la consommation annuelle d'eau**
- **Économie annuelle de 100 000 $ sur les frais de chauffage**
- **Réduction des émissions de GES (éq. CO_2) de 1 000 tonnes en 2011**

Le siège social de Gaz Métro, situé au 1717 de la rue du Havre à Montréal, a reçu la certification LEED CI Argent – système d'évaluation écologique pour l'aménagement intérieur des espaces commerciaux – par suite des travaux de réaménagement réalisés de 2005 à 2007. Ces travaux visaient trois objectifs : l'amélioration de l'environnement de travail (lumière naturelle, dégagement visuel), le contrôle des coûts et l'augmentation du rendement énergétique et environnemental des installations.

L'entreprise a mis à profit cette expérience en 2012 lors de la construction de son premier bureau régional, le bureau d'Abitibi-Témiscamingue, en respectant les exigences LEED. Toujours dans la perspective d'une réduction des impacts du fonctionnement de son siège social sur l'environnement, Gaz Métro a acquis un composteur et l'a installé à la cafétéria du siège social, générant 873 kg de compost distribués gratuitement au personnel en 2013.

« Le certificat LEED CI Argent vient récompenser plusieurs années de travail. Notre objectif principal consistait à améliorer la qualité de vie à notre siège social et de réduire notre empreinte de carbone. C'est une mission accomplie, et nous en sommes très heureux. »

Stéphanie Trudeau, vice-présidente, Stratégie, communication et développement durable, Gaz Métro

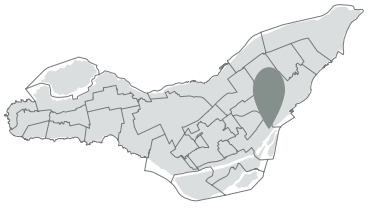

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2011
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

UNIVERSITÉ MCGILL

ÉCOLOGISATION DU CAMPUS MCGILL

- **Suppression de 200 espaces de stationnement**
- **200 variétés d'arbres et d'arbustes plantés sur le campus en 2010**

Le projet, mené par l'Université en collaboration avec la Ville de Montréal afin d'améliorer la qualité de vie autour du campus du centre-ville, a contribué au verdissement de l'endroit grâce à la réduction des lieux imperméables et à l'élimination d'espaces de stationnement. Il a également favorisé les transports actifs avec la création de zones où le piéton est prioritaire, la réduction des horaires de livraison, l'aménagement d'une piste cyclable dans la rue Université et la multiplication des stationnements pour vélos.

Depuis 2011, des meubles extérieurs récréatifs tels que la patinoire hivernale et des plaques identifiant une cinquantaine d'arbres se sont ajoutés à l'aménagement du campus.

« Ce projet a transformé le campus. Les surfaces asphaltées ont laissé place à des espaces verts, tant pour le plaisir des membres du campus que celui du grand public. La démarche sert dorénavant de norme aux travaux amorcés sur d'autres espaces. Le partenariat établi avec la Ville ayant été gage de succès, il sera maintenu pour l'aménagement de la rue McTavish en promenade urbaine. »

Chuck Adler, directeur,
Université McGill

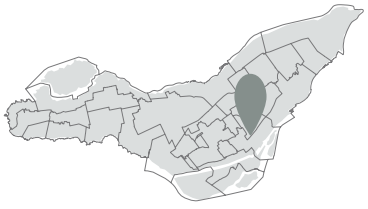

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2012
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

BRASSERIE LABATT

RÉCUPÉRATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT DES PASTEURISATEURS

- **Réduction de 60 % de la consommation d'eau utilisée pour la production de bière de 2005 à 2011**
- **Plus de 260 000 $ de coût d'opération et d'énergie évités de 2005 à 2011**
- **Réduction de la consommation d'eau par hL de bière fabriquée, passée de 12 hL en 2005 à 3,87 hL en 2014**

La brasserie Labatt de LaSalle a mis en place deux mesures lui permettant de réduire de façon importante sa consommation en eau : l'installation et l'optimisation d'une nouvelle tour d'eau ainsi que la récupération de l'énergie disponible pour obtenir l'eau chaude nécessaire au nettoyage des réservoirs de vieillissement. Poursuivant ses efforts, la brasserie récupère désormais une partie de l'eau pour des usages ne nécessitant pas d'eau potable.

Afin de stimuler l'innovation constante au sein de son entreprise et d'atteindre un objectif de consommation de 3,52 hL par hL de bière, la brasserie incite ses employés à proposer des mesures de réduction de la consommation en participant au « Challenge énergie ».

« La base de notre action environnementale est un heureux mélange de projets émanant de nos employés et du désir de la haute direction d'être et de demeurer le meilleur brasseur qui rassemble les gens pour un monde meilleur. »

Nicolas Gaudreault, directeur ingénierie, Brasserie Labatt

Lien Web

NOMMÉ 2012
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

COMMUNAUTO

LA PLUS GRANDE FLOTTE DE VÉHICULES 100 % ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES EN LIBRE-SERVICE AU CANADA

- **Intégration de 30 véhicules 100 % électriques et de 180 véhicules hybrides au parc de Communauto**
- **Plus de 28 000 utilisations de véhicules 100 % électriques de 2011 à 2014**
- **100 000 km parcourus par les véhicules 100 % électriques depuis leur introduction en 2011**

Par suite de l'annonce de l'intégration de 30 véhicules 100 % électriques au sein de la flotte en 2011 et avec l'arrivée d'*Auto-mobile* en 2013, Communauto a enregistré une augmentation significative du nombre d'abonnés, reflétant la volonté des citoyens urbains de limiter l'impact environnemental de leurs déplacements. Ces véhicules représentent un excellent moyen de maximiser les retombées environnementales de l'autopartage : réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres émissions polluantes, réduction du nombre de véhicules en circulation et diminution du nombre de kilomètres parcourus. De récentes études révèlent que chaque voiture en autopartage remplace en moyenne, au Québec, une dizaine de véhicules privés.

Au-delà des 32 000 abonnés à Communauto, c'est l'ensemble des citoyens de certains secteurs de Montréal qui peuvent désormais profiter des véhicules 100 % électriques et hybrides en libre-service, sans réservation, grâce au volet *Auto-mobile*.

« Avec ce projet, Communauto réaffirme le caractère avant-gardiste de l'autopartage et sa capacité d'offrir aux Québécois une nouvelle façon de réduire l'utilisation de l'auto et ses émissions tout en profitant, à moindre coût, des technologies environnementales les plus avancées. L'expérience que nous cumulons aujourd'hui est source d'inspiration pour d'autres projets. »

Benoît Robert, président-directeur général, Communauto

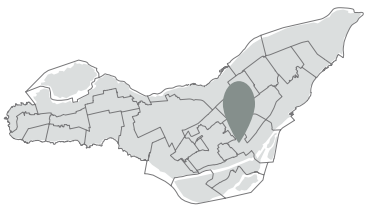

Lien Web

LAURÉAT 2012
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

KPMG

L'EMPLOYÉ, LEADER DANS LA COMMUNAUTÉ MONTRÉALAISE

- **Participation de 91 % des employés à la journée « KPMG à l'œuvre » en 2011**
- **57 organismes soutenus par le programme entre 2012 et 2014**
- **Participation de 1 285 personnes à 163 journées d'activités bénévoles de 2012 à 2014**

Le programme « Leader dans la communauté montréalaise » vise à inciter les employés à s'engager au sein de leur collectivité afin d'y favoriser le changement social. Le projet se structure autour de la journée « KPMG à l'œuvre », au cours de laquelle les employés du bureau de Montréal sont invités à apporter leur soutien à des organismes communautaires. Les employés participent ainsi au nettoyage de parcs, aux contrôles d'espèces envahissantes ou encore à la préparation de repas pour le compte de banques alimentaires. Pour souligner l'engagement du personnel, des prix sont décernés et des montants allant jusqu'à 2 000 $ sont donnés aux organisations choisies par les employés récompensés. Le programme prévoit également la prise en compte de l'engagement des employés dans leur évaluation annuelle.

« Ce programme fait partie des valeurs de KPMG. Nous invitons tous nos employés à se mobiliser selon leurs passions. Il peut s'agir de rencontres sportives, d'organisations à but non lucratif ou d'associations professionnelles. Quand nos employés voient le bien qu'ils font auprès des bénéficiaires des organismes soutenus, cela leur donne envie de continuer. »

Guy Langlois, associé directeur,
Province de Québec, KPMG

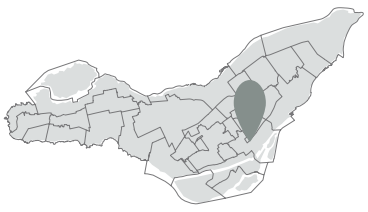

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2013
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX D'AHUNTSIC ET MONTRÉAL-NORD (CSSSAM-N)

OBTENTION DU NIVEAU 3 – PERFORMANCE DU PROGRAMME ICI ON RECYCLE!

- **Recyclage de 71 % des 17 tonnes de matières résiduelles générées annuellement par le CLSC d'Ahuntsic**
- **Totalité du matériel informatique du CLSC d'Ahuntsic remis à des organismes communautaires d'insertion en emploi**

Le CSSSAM-N est le premier CSSS de l'île de Montréal à avoir obtenu, en 2012, le niveau 3 – Performance du programme ICI ON RECYCLE! pour l'un de ses établissements. On a mis en place une stratégie de réduction, de réemploi et de recyclage des contenants, des emballages, des matières et des produits, et la direction prévoit se servir de cette approche responsable dans les six autres établissements du CSSSAM-N.

De nombreuses initiatives du personnel et des partenaires communautaires contribuent à la gestion efficace des matières résiduelles du CLSC d'Ahuntsic, telles que la mise en place d'un projet de compostage, la récupération de cartouches d'encre remises à la Fondation MIRA ou encore la vente de vêtements récupérés dont les bénéfices servent à planifier les activités sociales des résidents.

« Le CSSSAM-N est fier d'avoir atteint le niveau 3 – Performance du programme ICI ON RECYCLE! pour l'une de ses installations. L'influence de l'environnement sur la santé de la population n'est plus à démontrer. Nous assumons donc notre responsabilité d'établissement en proposant une gestion écoresponsable des matières résiduelles générées dans le cadre de nos activités. »

Guy Larouche, directeur local de la santé publique et du développement des communautés, Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord

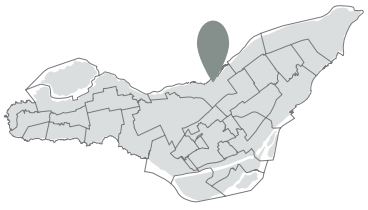

Lien Web

NOMMÉ 2013
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

ÉLECTROBAC

FACILITER LA RÉCUPÉRATION DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES AUPRÈS DES CITOYENS

- **Plus de 150 bacs installés dans les régions de Montréal et de Québec**
- **Détournement de plus de 200 000 appareils électroniques des lieux d'enfouissement entre 2012 et 2014**

Afin de faciliter la récupération des petits déchets électroniques pouvant contenir du plomb, du mercure et d'autres substances dangereuses pour l'environnement et la santé, Électrobac a mis en place un réseau de bacs dans des lieux fréquentés régulièrement par les particuliers tels que les universités, les tours de bureaux, les centres commerciaux et les épiceries. Les bacs, fabriqués dans le cadre d'un programme d'insertion sociale, utilisent une technologie innovante élaborée par l'entreprise qui permet de vérifier à distance le taux de remplissage de chaque bac et ainsi d'optimaliser les opérations de collecte.

L'entreprise prévoit élargir son réseau à 225 bacs au Québec avant de poursuivre son expansion vers Toronto et le marché ontarien dès 2015.

« La mission d'Électrobac est simple : détourner un maximum de déchets électroniques contenant des contaminants des lieux d'enfouissement. Électrobac offre à la population une solution pratique, accessible et écologique, qui permet de récupérer leurs petits déchets électroniques. »

Philip Bénard, président, ÉlectroBac

Lien Web

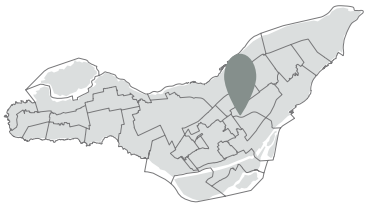

LAURÉAT 2013
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

LES FERMES LUFA

DES FERMES SUR LES TOITS À MONTRÉAL

- **5 000 abonnés par semaine en 2014**
- **Près de 200 tonnes d'aliments cultivés en 2014 dans les deux serres**
- **Recirculation de 100 % de l'eau d'irrigation et des nutriments**

La première serre des Fermes Lufa, d'une superficie de 3 000 m², a été aménagée sur un toit de l'arrondissement Ahunstic-Cartierville, lui conférant une vocation agricole. Une quarantaine de variétés de légumes et de fines herbes y sont cultivés en polyculture. L'entreprise s'est efforcée d'obtenir la consommation la moins énergivore possible et favorise le captage des eaux de pluie pour irriguer les plantes. L'entreprise a adopté la politique du « zéro entreposage, zéro perte » en acheminant directement ses produits de la ferme au consommateur sous forme de « paniers fraîcheur » et en dirigeant les surplus récoltés vers les banques alimentaires du secteur.

Avec le lancement du Marché en ligne en mars 2013 et la construction d'une deuxième serre de 4 000 m² à Laval au mois d'août de la même année, l'organisation a été en mesure d'élargir sa clientèle et ainsi de donner accès à de la nourriture fraîche et locale à de nombreux citadins.

« Nous sommes extrêmement heureux de la croissance des Fermes Lufa au cours des années 2013 et 2014. Nous avons su démontrer que la culture des aliments en milieu urbain constitue l'avenir des villes de façon durable. Au cours des prochaines années, nous espérons transformer la façon dont mangent les montréalais et les résidents urbains du monde entier. »

Mohamed Hage, fondateur et président, Les Fermes Lufa

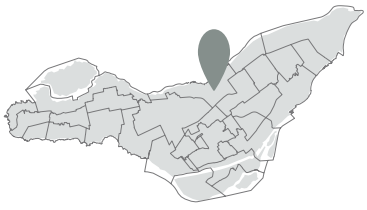

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2014
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

AÉROPORTS DE MONTRÉAL (ADM)

GESTION RESPONSABLE DES MATIÈRES ORGANIQUES À L'AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU

- **Don de plus de 18 tonnes de nourriture par les restaurants HMS Host en 2014**
- **Acheminement de plus de 11 tonnes de matières organiques vers des installations de traitement chaque mois**
- **Obtention du niveau 2 du programme ICI ON RECYCLE!**

Devant la réussite d'un projet pilote facilitant la collecte des matières organiques mené en partenariat avec trois restaurants au cours de l'hiver 2013, ADM a équipé l'ensemble des restaurants de bacs de récupération et a installé un compacteur à matières organiques à l'aéroport Montréal-Trudeau. Afin d'atteindre un taux de récupération optimal, les employés des compagnies d'entretien ménager et de nombreux restaurants ont reçu une formation leur présentant les éléments clés du programme de récupération. L'entreprise espère récupérer 50 % de ses matières résiduelles (composées à 50 % de matières organiques) d'ici 2017.

« ADM est engagée à préserver l'environnement, à favoriser un développement durable et à réduire l'impact environnemental de ses activités. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de notre politique environnementale et de notre engagement de développement durable; elle contribuera à augmenter le taux de récupération des matières résiduelles générées à l'aérogare Montréal-Trudeau. »

Christiane Beaulieu, vice-présidente aux Affaires publiques et aux communications de l'administration aéroportuaire, Aéroports de Montréal

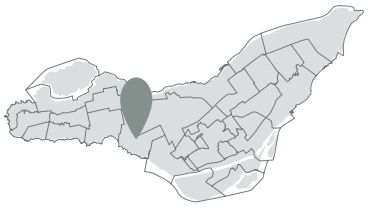

Lien Web

LAURÉAT 2014
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

FAIRMONT LE REINE ELIZABETH

AGRICULTURE ENTRE CIEL ET TERRE

- **Conversion de 93 m² de toit pour l'agriculture**
- **Récolte de 155 kg de produits entre juin et novembre 2014**
- **Production de 100 à 150 kg de miel annuellement**

En installant un potager sur son toit principal, l'hôtel a donné l'accès à ses chefs à plus de 70 variétés de légumes, de fruits, de fines herbes et de fleurs comestibles cultivés selon des méthodes biologiques. L'aménagement de 4 à 6 ruches selon les années contribue à la pollinisation des fleurs du centre-ville et permet de sensibiliser la clientèle à la situation critique des populations d'abeilles. Afin d'ajouter un volet éducatif au projet tout en renforçant les liens entre l'espace vert et le milieu communautaire, l'hôtel invite tous les établissements d'enseignement (garderies, écoles secondaires, collèges et universités) à analyser le système d'agriculture urbaine mis en place, et elle a inscrit le rucher au réseau de veille des ruchers montréalais.

« Nos activités d'agriculture urbaine continuent de progresser et suscitent beaucoup d'intérêt tant de la part de notre clientèle internationale que d'intervenants de divers secteurs d'activités. Et évidemment, nos chefs sont ravis de n'avoir qu'à prendre l'ascenseur pour récolter des produits très frais à mettre au menu du jour. »

Joanne Papineau, présidente du comité de développement durable, Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth

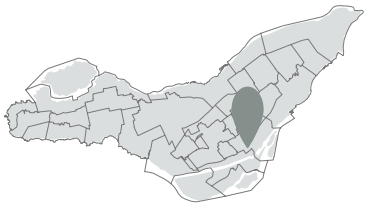

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2014
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM)

PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VILLE-MARIE (SDSVM) POUR LE PÔLE DE SERVICES EN ITINÉRANCE

- **Réalisation de 1 800 interventions auprès des personnes en situation d'itinérance de 2012 à 2014**
- **Déploiement de 4 intervenants sociaux dans les stations de métro**
- **465 personnes conduites par la navette dans des refuges à la fermeture du métro, pendant la période hivernale de 2014**

La STM a mis en place un partenariat avec la SDSVM en décembre 2012 afin d'offrir une solution adaptée aux personnes en situation d'itinérance se trouvant à la station de métro Place des Arts. Un pôle de services en itinérance a ainsi été créé au sein de la Mission St Michael, et une intervenante sociale chargée d'orienter ces personnes vers des soins sociaux, médicaux et psychologiques a été engagée.

Au vu des retombées positives du partenariat, trois intervenants additionnels ont été embauchés, et le projet a été étendu à quatre autres stations de métro du centre-ville, soit Berri-UQAM, Atwater, McGill et Bonaventure, où un service hivernal de navette vers des refuges a également été mis sur pied avant les heures de fermeture de la station.

« Grâce à ce partenariat, nous avons réuni les ressources et les différentes expertises nécessaires pour mieux aider les personnes en situation d'itinérance à Montréal, plus particulièrement dans le réseau du métro. Ce projet, qui illustre l'intégration de préoccupations sociales aux activités courantes de l'entreprise, peut inspirer toute autre organisation montréalaise confrontée à la problématique de l'itinérance. »

Denise Vaillancourt, directrice exécutive Planification, marketing et communications, Société de transport de Montréal

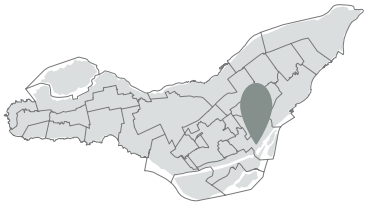

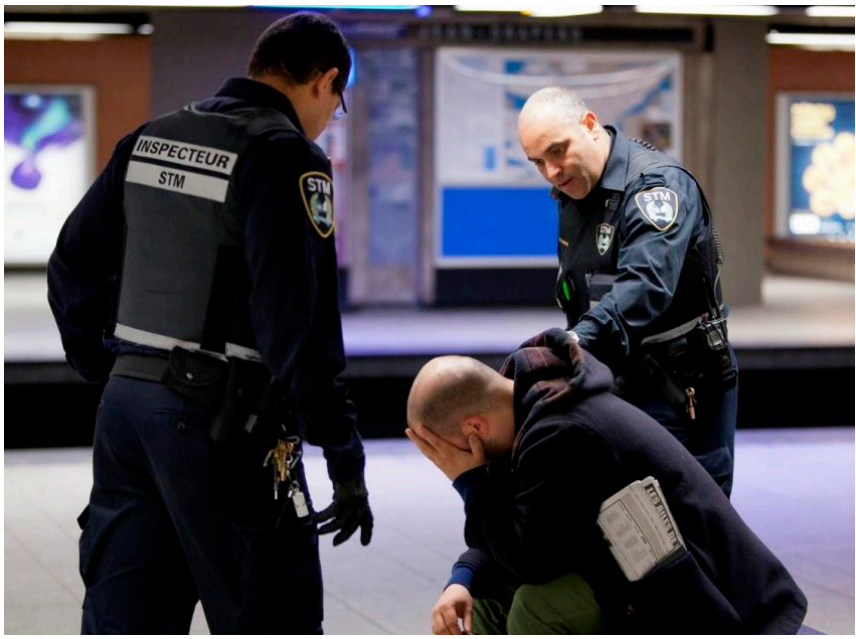

Lien Web

NOMMÉ 2015
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX LUCILLE-TEASDALE

VERDISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DE POTAGERS URBAINS

- **Plantation de 128 arbres**
- **Installation de 16 bacs pour le jardinage (dont 7 adaptés)**
- **Production de 300 kg de légumes**

Afin de créer un environnement accueillant et d'offrir des possibilités thérapeutiques aux résidents du CSSS Lucille-Teasdale (CSSS L-T) ainsi qu'à leurs familles, aux employés et à l'ensemble de la collectivité, l'organisme a mis sur pied en 2012 des projets de verdissement et d'aménagement de potagers urbains sur les terrains de quatre centres d'hébergement (Rousselot, de la Maison-Neuve, Éloria-Lepage et Charbonneau). Ces projets d'agriculture locale, effectués en partenariat avec des organismes communautaires et des institutions, contribuent à augmenter l'accès à une saine alimentation tout en favorisant les liens sociaux et intergénérationnels. Les projets ont également servi de champ d'étude à des travaux de recherche sur la revitalisation des sols.

Les projets verts du CSSS L-T se poursuivront entre autres avec l'aménagement d'une serre 4 saisons, de nouveaux potagers urbains et de circuits découverte.

« Nous sommes fiers de ce projet innovateur par lequel nous assurons notre rôle de citoyen corporatif et nous réalisons un environnement propice à la santé. Les potagers urbains permettent de briser l'isolement des résidents des centres d'hébergement et de créer des liens dans la communauté. Cette initiative témoigne de l'ouverture du CSSS sur la communauté et montre comment de tels projets conjoints peuvent générer des résultats concrets qui améliorent la qualité de vie de la population. »

Daniel Corbeil, directeur général, Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale

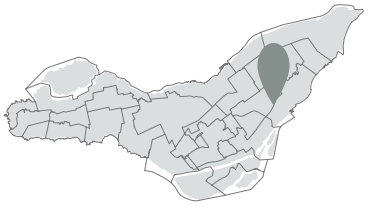

Lien Web

NOMMÉ 2015
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

COMMUNAUTO

AUTO-MOBILE : LE LIBRE-SERVICE SANS RÉSERVATION DURABLE, ÉLECTRIQUE ET HYBRIDE

- **Flotte d'*Auto-mobile* entièrement composée de véhicules 100 % électriques (VE) et hybrides**
- **750 000 km parcourus en 50 000 trajets depuis le lancement, pour une moyenne d'environ 14 km par trajet**

Avec le lancement d'*Auto-mobile* en juin 2013, Communauto a intégré le libre-service sans réservation au transport montréalais. L'usager peut aisément repérer les véhicules depuis son ordinateur ou son téléphone mobile. La carte OPUS donne accès aux véhicules, liant ainsi le libre-service aux modes de transports autres que le véhicule personnel. Ce nouveau service, déjà mis en œuvre dans 5 arrondissements montréalais, contribue à réduire le nombre de voitures en circulation.

Communauto a déclaré à la Commission du transport de la Ville de Montréal vouloir investir dans un réseau de recharge publique destiné aux véhicules électriques, en partenariat avec ADDÉnergie et le Circuit électrique d'Hydro-Québec, dès 2015-2016.

« Notre volet libre-service sans réservation ne cesse de se développer. En attendant d'ajouter de nouveaux arrondissements lorsque ceux-ci seront prêts, nous augmentons la taille du parc actuel et élargissons le territoire en ajoutant de nouveaux secteurs dans les arrondissements participants. »

Marco Viviani, directeur,
Développement et relations publiques,
Communauto

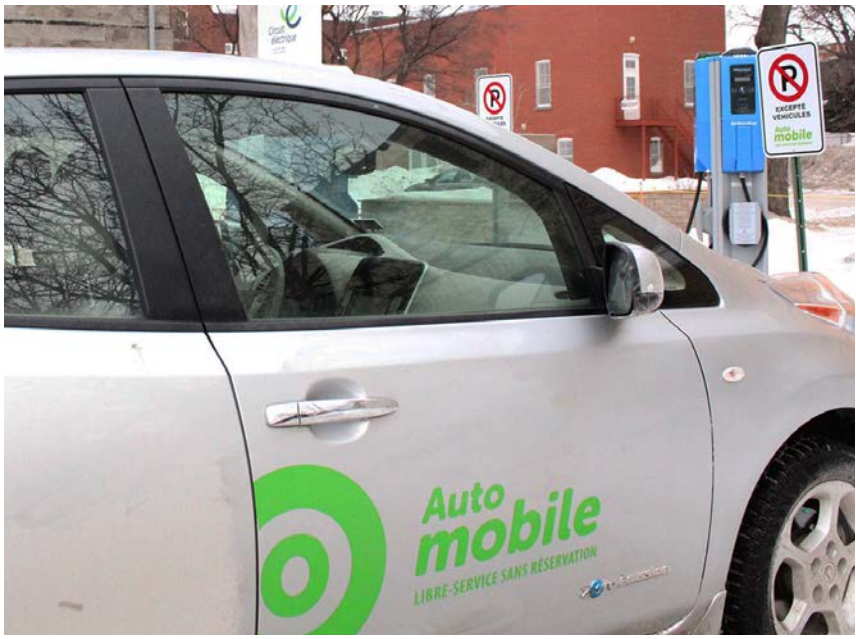

Lien Web

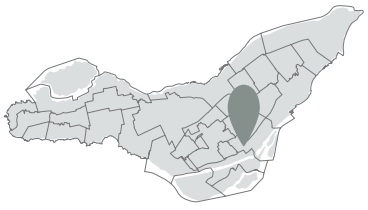

LAURÉAT 2015
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM)

DÉMARCHE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

- **Le pourcentage des contrats en cours incluant des critères de développement durable est passé de 8 à 21 % entre 2011 et 2014**
- **Mise en place d'une démarche structurée incluant la création de 2 guides et d'un comité ainsi que la prestation d'une formation afin de faciliter l'application de la directive sectorielle sur l'approvisionnement responsable**

Avec pour objectif d'atteindre d'ici 2020 un pourcentage de 90 % de contrats en cours incluant des critères de développement durable, la STM a mis en place en 2014 un comité sur l'approvisionnement responsable, émis une directive sectorielle dont les principes et mesures s'appliquent à l'ensemble des processus contractuels et élaboré des outils de formation et de communication.

Dans le respect de son engagement en matière d'approvisionnement responsable, la STM a notamment acquis des voitures de métro AZUR avec des exigences liées à l'écoconception, aux normes ISO 14 001 et ISO 14 025, et elle a signé un contrat de biodiesel de type GAHU d'une valeur de 100 M$ par an. La Société a également octroyé un contrat de produits nettoyants écologiques certifiés Écologo.

« La collaboration des équipes du développement durable et de l'approvisionnement, la formation d'un comité consultatif multisectoriel ainsi que l'engagement de la haute direction ont grandement contribué au succès de la démarche. La STM est fière de pouvoir partager son expérience et d'inspirer d'autres organisations à mettre en place une telle démarche. »

Line Boucher, directrice,
Chaîne d'approvisionnement,
Société de transport de Montréal

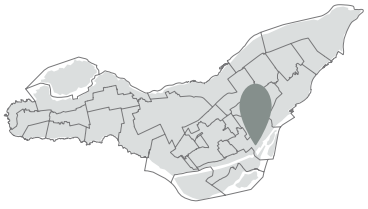

Lien vidéo

Lien Web

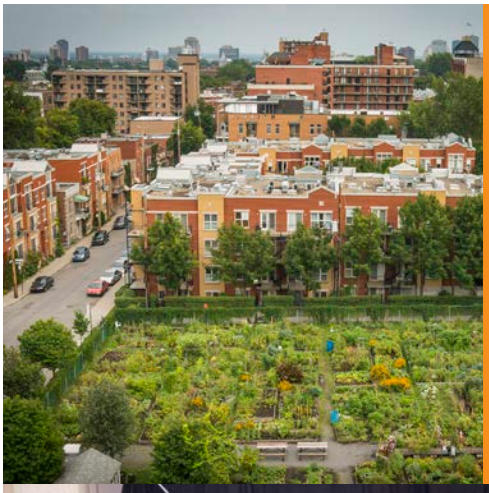

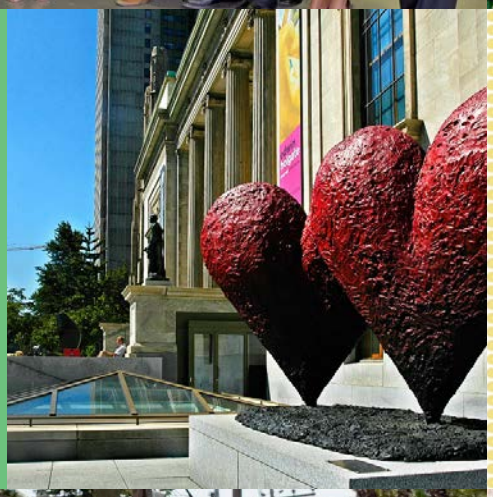

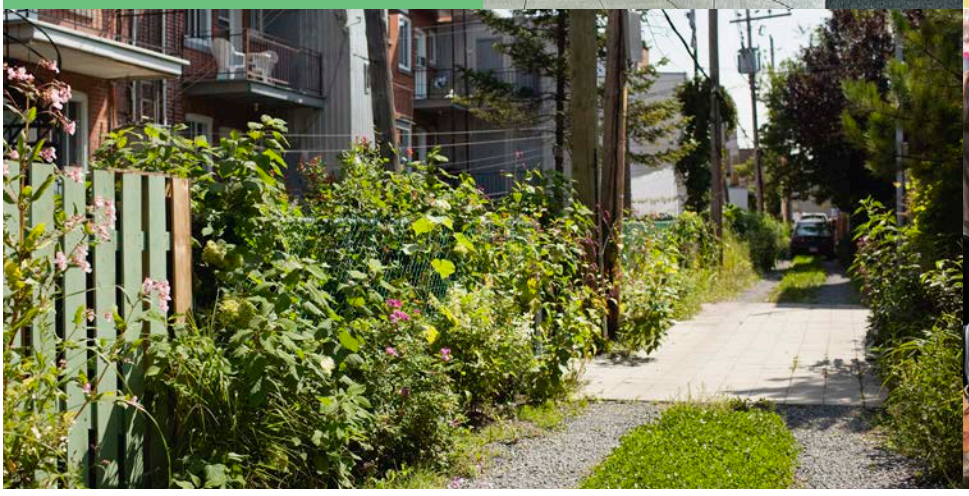

UNE COLLECTIVITÉ EN ACTION :
Corps publics

Gala
DE RECONNAISSANCE
ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE MONTRÉAL

CORPS PUBLICS

ORGANISATION	PROJET	ORIENTATION(S)	PAGE
2007			
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Stratégie d'intervention diversifiée en matière environnementale		52
Ville de Montréal – Direction des grands parcs et de la nature en ville	Actions en faveur de la protection des milieux naturels		53
2008			
Groupe interministériel fédéral sur le développement durable du Conseil fédéral du Québec	Adhésion à la démarche Allégo		54
Maison de la culture de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Implantation d'un toit vert		55
2009			
Ville de Côte Saint-Luc – Service des travaux publics	Collecte des matières organiques		56
Ville de Montréal – Direction des stratégies et transactions immobilières	Certification LEED CI Argent pour l'édifice Louis-Charland		57
2010			
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Création d'un lien vert sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée		58
Bureau du Mont-Royal	Projet de restauration et de valorisation de la biodiversité en milieu urbain		59
Les amis de la montagne	Le programme d'intendance environnementale du mont Royal : la communauté en action		60
2011			
Arrondissement de Saint-Léonard	Bassins de rétention du Domaine Chartier		61
Ville de Montréal – Direction de l'habitation	Mesures concrètes en matière de rénovation écoénergétique		62

CORPS PUBLICS

	ORGANISATION	PROJET	ORIENTATION(S)	PAGE
2012				
	Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie	Modifications au règlement d'urbanisme pour la lutte aux îlots de chaleur		63
	Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Recyclage des matériaux d'excavation		64
	Ville de Montréal – Direction des immeubles	Patinoires durables		65
2013				
	Arrondissement de Ville-Marie	Quartier 21 Peter-McGill – Mon îlot vert en ville		66
	Ville de Montréal – Service de la mise en valeur du territoire	Programme particulier d'urbanisme (PPU) – secteur Griffintown		67
	Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue	Piste cyclable gourmande		68
2014				
	Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Le Plan bleu vert : une étape déterminante pour la plage de l'Est		69
	Arrondissement de Montréal-Nord	Revitalisation commerciale et verdissement des places Le Pascal et Del Sol		70
	Espace pour la vie	Mon jardin Espace pour la vie		71
2015				
	Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Aménagement de la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles		72
	Arrondissement de Saint-Laurent	Première organisation municipale certifiée ISO 14 001 au Québec		73
	Ville de Westmount	Centre des loisirs de Westmount		74

Orientations du Plan

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels
- Pratiquer une gestion responsable des ressources
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI)
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

LAURÉAT 2007
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

STRATÉGIE D'INTERVENTION DIVERSIFIÉE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

- **Réalisation de 35 % des 60 actions prévues au Plan local de développement durable en 2012**
- **Adoption d'un nouveau règlement d'urbanisme sur le développement durable**

L'arrondissement a contribué dès 2005 au Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise en menant des actions en faveur de la qualité de l'air et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la qualité des milieux résidentiels ou encore d'une gestion responsable des ressources.

En 2011, souhaitant poser de nouveaux gestes concrets pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement s'est doté d'un Plan local de développement durable. Parmi les actions réalisées, l'arrondissement a amélioré l'efficacité énergétique de l'aréna Howie-Morenz, mis en œuvre des mesures d'apaisement de la circulation auprès de 42 écoles sur son territoire et ajouté 300 nouveaux supports à vélo afin de favoriser le transport actif. L'arrondissement a également intégré des éléments de la norme LEED dans les cahiers de charges et devis visant les projets de rénovation ou de construction de nouveaux bâtiments municipaux.

« Grâce à la présence de citoyens avertis, d'élus à l'écoute et d'une administration ouverte au changement, le développement durable est devenu une notion indissociable à nos prises de décisions quotidiennes. »

Anie Samson, maire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

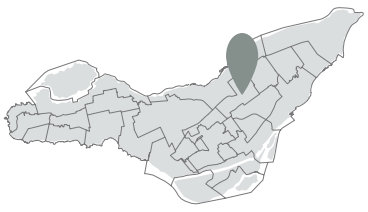

Lien Web

LAURÉAT 2007
CORPS PUBLICS

VILLE DE MONTRÉAL – DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DE LA NATURE EN VILLE*

ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

- **Choix de 10 écoterritoires au Plan d'urbanisme de 2004 pour lesquels les démarches de protection et de valorisation ont été jugées prioritaires**
- **Protection de 5,8 % du territoire intérieur de l'agglomération en 2014, contre 3,1 % à l'adoption de la Politique**

En adoptant la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels en 2004, la Ville de Montréal poursuivait trois objectifs : maximiser la biodiversité et augmenter la superficie protégée, assurer la pérennité des milieux naturels et favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie. Les interventions effectuées dans le cadre de cette politique visaient à atteindre un objectif de protection de 6 % du milieu « terrestre » de l'agglomération (incluant les milieux humides et les cours d'eau intérieurs), là où la conciliation entre développement et conservation représente un enjeu majeur. Afin de favoriser une large adhésion aux projets découlant de la Politique, la Ville a favorisé la concertation entre les différentes parties prenantes.

« Dix ans après l'adoption de la Politique, nous poursuivons nos efforts de protection afin d'atteindre la nouvelle cible qui se situe maintenant à 10 % du territoire intérieur de l'agglomération. La Ville a élaboré une vision d'ensemble pour protéger et mettre en valeur les territoires d'intérêt écologiques. »

Daniel Hodder, chef de division, Stratégies, programmes et politiques, Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, Ville de Montréal

*Nom en 2015 : Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

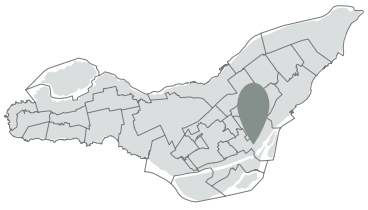

Lien Web

LAURÉAT 2008
CORPS PUBLICS

GROUPE INTERMINISTÉRIEL FÉDÉRAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CONSEIL FÉDÉRAL DU QUÉBEC

ADHÉSION À LA DÉMARCHE ALLÉGO

- **Enquête sur les habitudes de transport auprès de 7 000 employés fédéraux travaillant sur l'île de Montréal**
- **Adhésion, dès 2007, des 25 agences et ministères fédéraux installés au centre-ville de Montréal**

Un portrait des modes de déplacement des employés fédéraux, réalisé par le Comité interministériel sur le transport durable (CITD), a révélé que la majorité des employés privilégiaient le transport en commun pour leurs déplacements professionnels.

Souhaitant aller plus loin et accroître l'utilisation des transports autres que le véhicule personnel, dont le transport actif et le covoiturage, le CITD a élaboré des solutions particulières (offre du vélo en libre-service, aide au covoiturage) et il a déployé des campagnes de sensibilisation aux transports en commun et à la conduite écologique.

« Ce projet a permis de constater que les habitudes de transport des employés fédéraux sont très axées sur les transports en commun. La plus belle réalisation de la démarche Allégo est sans nul doute le développement de CO-VO, un outil de covoiturage en ligne pour les déplacements d'affaires. »

Nancy Dyke, coordonnatrice environnementale, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Crédit photos :
ci-dessus : STM
ci-contre : M. Lamarre

Lien Web

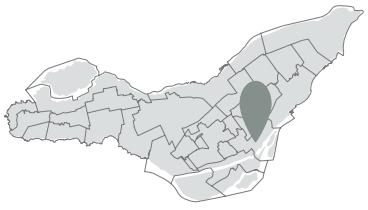

LAURÉAT 2008
CORPS PUBLICS

MAISON DE LA CULTURE DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE (CDN-NDG)

IMPLANTATION D'UN TOIT VERT

- **Premier toit vert sur un bâtiment public de la Ville de Montréal**
- **Amélioration de l'isolation du bâtiment**
- **Captation d'un fort pourcentage des eaux pluviales, soulageant le réseau d'eaux usées**

La réfection du toit de l'immeuble abritant la maison de la culture et de la bibliothèque de Côte-des-Neiges étant devenue nécessaire, l'arrondissement CDN-NDG y a vu l'occasion idéale de lancer un projet de transformation à caractère environnemental. La réfection de la toiture du bâtiment public patrimonial a ainsi donné naissance à un toit vert incluant du mobilier permettant aux visiteurs de profiter de l'aire végétale tout en bénéficiant d'une vue sur le mont Royal. L'installation de panneaux didactiques et d'œuvres d'art semi-permanentes sur le toit rend le séjour des visiteurs instructif et agréable. Chaque été, des activités jeunesse visant à sensibiliser les enfants aux actions susceptibles de réduire leur impact environnemental y sont organisées.

La maison de la culture continue d'inviter régulièrement des collectifs artistiques à occuper et à animer le toit.

« Le toit vert de la maison de la culture de Côte-des-Neiges incarne la volonté de la Ville d'élaborer des projets environnementaux et novateurs et d'offrir des milieux de vie de qualité à ses résidents. »

Russell Copeman, maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Lien Web

LAURÉAT 2009
CORPS PUBLICS

VILLE DE CÔTE SAINT-LUC – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

- **Plus de 10 500 tonnes de matières organiques mélangées détournées de l'enfouissement entre 2008 et 2013**
- **Diminution de 18 % des tonnes d'ordures ménagères ramassées en 2013 par rapport à 2008**
- **Première municipalité à assumer la collecte des matières organiques de tous ses résidents de maisons unifamiliales et de duplex sur l'île de Montréal**

Afin de réduire la quantité de matières organiques envoyées à l'enfouissement, la Ville de Côte Saint-Luc a mis en place, en octobre 2008, la collecte de matières organiques auprès de tous ses résidents de maisons unifamiliales et de duplex. Les résidents non desservis par la collecte de matières organiques ont quant à eux la possibilité de se rendre aux lieux de dépôt disponibles au Service des travaux publics. La campagne de sensibilisation accompagnant l'application de cette mesure et le suivi rigoureux du contenu des bacs bruns effectué pendant les premiers mois après le lancement expliquent l'obtention d'un compost de qualité.

Depuis 2009, le système de collecte a été étendu à neuf bâtiments de neuf logements et plus. Un projet pilote a également été mis sur pied par un commerce (fruiterie), où le ramassage des matières organiques a lieu une fois par semaine.

« Nos résidents participent réellement à la collecte des matières organiques, engagement que reflètent nos statistiques de collecte par personne qui comptent parmi les plus élevées au Québec. Cette participation se traduit aussi par une impressionnante diminution du tonnage d'ordures par résident constatée depuis les cinq dernières années. »

Anthony Housefather, maire de la Ville de Côte Saint-Luc

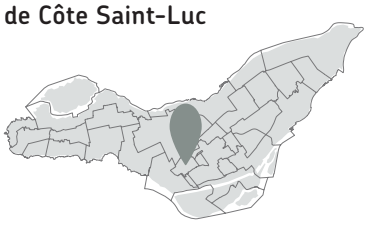

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2009
CORPS PUBLICS

VILLE DE MONTRÉAL – DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

CERTIFICATION LEED CI ARGENT POUR L'ÉDIFICE LOUIS-CHARLAND

- **Première certification LEED CI Argent attribuée pour l'aménagement intérieur d'un édifice administratif au Québec**
- **Détournement de 76 % des déchets de construction des lieux d'enfouissement**

Souhaitant que le regroupement de différents services de la Ville au sein du centre administratif Louis-Charland soit l'occasion de planifier un aménagement répondant à des critères élevés d'efficacité et d'innovation, la Ville de Montréal a adopté une stratégie de mesures inscrite dans l'approche LEED CI. En attribuant la certification LEED CI Argent à l'édifice en 2009, le Conseil du bâtiment durable du Canada a reconnu les efforts déployés par la Direction de la Ville pour appliquer diverses mesures répertoriées sous six axes : aménagement écologique des sites, gestion efficace de l'eau, énergie et atmosphère, matériaux et ressources, qualité des environnements intérieurs, innovation et processus de design.

Depuis, l'édifice a également obtenu la certification écologique la plus élevée accordée par l'Association des propriétaires et des administrateurs d'immeubles du Québec (BOMA Québec).

« La certification LEED CI Argent de l'édifice Louis-Charland a permis à la Ville d'en faire son premier projet pilote LEED. L'expérience a été concluante et a permis d'adopter une politique audacieuse de développement durable dans les édifices municipaux en juin 2009. Depuis ce temps, 7 arrondissements sur 19 ont également adopté cette politique. Espérons que les autres arrondissements en feront de même très bientôt »

André Cazelais, architecte et chef de section, responsable des bâtiments corporatifs, Gestion immobilière, Ville de Montréal

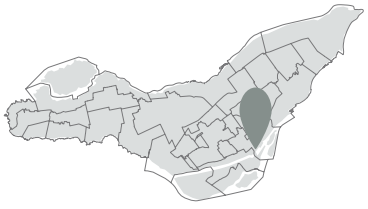

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2010
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

CRÉATION D'UN LIEN VERT SUR L'EMPRISE D'UNE ANCIENNE VOIE FERRÉE

- **Investissement global de plus de 4,6 M$ de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec**
- **Plantation de 103 arbres et de 423 m² d'arbustes sur l'ensemble du lien vert**
- **Aménagement de 950 nouvelles unités d'habitation dans le secteur, dont des logements sociaux**

Le lien vert de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, aménagé sur une emprise ferroviaire désaffectée située de part et d'autre de la rue Ontario Est et de l'avenue Valois, a été la première réalisation de ce genre à Montréal. Tout en contribuant à l'effort de lutte aux îlots de chaleur urbains, l'aménagement du lien vert, qui comprend la promenade Luc-Larivée et la place Simon-Valois, favorise le transport actif en créant un espace utilisé à des fins de déplacement, de loisirs, de socialisation et de détente.

En août 2014, l'arrondissement a inauguré les deux derniers tronçons de la promenade Luc-Larivée, complétant ainsi la réalisation de l'ensemble du projet. Dans la continuité de cette promenade à l'est, la Ville centre a entrepris la transformation de l'antenne ferroviaire Longue-Pointe en piste multifonctionnelle à l'automne 2014.

« L'aménagement de la promenade Luc-Larivée et de la Place Simon-Valois a permis de vitaliser le cœur d'Hochelaga-Maisonneuve. Cet aménagement vert, récréatif et sécuritaire a favorisé le développement économique du secteur grâce à la création de 950 nouvelles unités d'habitation à ses abords, dont le quart en logements sociaux. »

Réal Ménard, maire de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

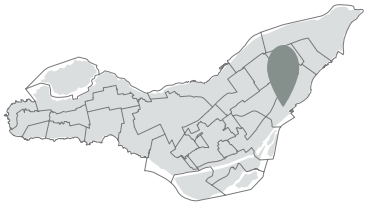

Lien vidéo

Dernier tronçon de la promenade Luc-Larivée

Place Simon-Valois

Lien Web

LAURÉAT 2010
CORPS PUBLICS

BUREAU DU MONT-ROYAL

PROJET DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN

- **Restauration de 17 ha de forêt, soit l'équivalent de 34 terrains de football, depuis 2009**
- **Plantation de 8 430 végétaux indigènes issus de 19 espèces de 2008 à 2013**

Lancé en 2009 par le Bureau du Mont-Royal pour une durée de cinq ans, le projet visait à éradiquer le nerprun cathartique et le nerprun bourdaine, deux espèces exotiques envahissantes représentant la principale menace pour les milieux naturels composant le paysage montréalais. Plusieurs partenaires dont les amis de la montagne, le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) et la Soverdi, se sont mobilisés lors de sa mise en œuvre dans des lieux d'intervention choisis : l'écoterritoire Les sommets et les flancs du mont Royal ainsi que les parcs-nature de l'Île-de-la-Visitation et du Bois-de-Liesse. La restauration des habitats floristiques et fauniques a été réalisée par des jeunes issus de quartiers défavorisés, leur offrant un emploi d'été qualifiant et formateur.

Depuis la fin de ce projet qui a entre autres permis de documenter la méthodologie d'intervention sur le nerprun, la lutte contre cette plante envahissante se poursuit.

« La lutte contre le nerprun constitue un véritable enjeu économique et environnemental auquel la Ville consacre beaucoup d'énergie depuis maintenant plusieurs années. Ce projet possédait également un important volet de réalisation sociale permettant de mobiliser des jeunes qui, par leurs actions, ont contribué à sensibiliser les citoyens à la problématique des plantes envahissantes. »

Carole Paquette, directrice, Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, Ville de Montréal

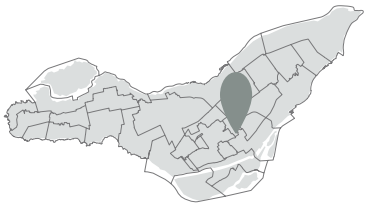

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2010
CORPS PUBLICS

LES AMIS DE LA MONTAGNE

*LE PROGRAMME D'INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE DU MONT ROYAL : LA COMMUNAUTÉ EN ACTION

- **10 000 bénévoles engagés dans la protection des milieux naturels du mont Royal depuis la création du programme**
- **14 300 arbres et arbustes indigènes plantés sur le mont Royal**

Le programme d'intendance environnementale (PIE) est issu de la Corvée du Mont-Royal, initiative qui a célébré ses 20 ans en 2010. Le programme a pour vocation d'appuyer les propriétaires et gestionnaires du site dans leurs efforts de protection des milieux naturels de la montagne, mais également de stimuler les citoyens à participer à la conservation de la biodiversité et à l'augmentation de la biomasse végétale. La mobilisation des bénévoles a notamment permis de mener un projet de recherche sur le contrôle du nerprun dans 8 parcelles-témoins et d'effectuer un suivi sur la croissance de plus de 2 100 arbres et arbustes.

« Le programme d'intendance a permis à des milliers de citoyens de réaliser de façon concrète l'impact que nous avons sur la biodiversité du mont Royal. Ce que je retiens, c'est l'enthousiasme et le plaisir de tous à participer à ce projet, la fierté de voir les arbres qu'on a plantés grandir et l'espoir qu'on peut encore changer les choses ensemble. »

Eric Richard, directeur des services éducatifs, Les amis de la montagne

* Ce projet a fait l'objet d'une mention conjointe avec le projet du Bureau du Mont-Royal : Projet de restauration et de valorisation de la biodiversité en milieu urbain

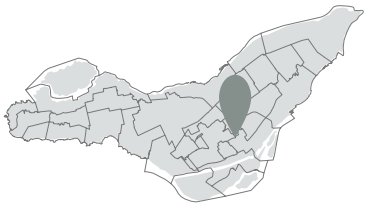

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2011
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

BASSINS DE RÉTENTION DU DOMAINE CHARTIER

- **Plantation de 125 arbustes et de 500 graminées autour du bassin**
- **Mobilisation volontaire des résidents autour de corvées de nettoyage des lieux**
- **Présence de couleuvres, de petits mammifères et d'oiseaux migrateurs**

Les bassins de rétention du Domaine Chartier, secteur résidentiel situé dans la partie nord-ouest de l'arrondissement, ont été conçus afin de réduire la pression supplémentaire qu'apportait le développement résidentiel sur le réseau d'égout existant. Le projet a permis à la faune et à la flore de se réintroduire en milieu bâti. Dans un milieu résidentiel relativement dense, cet aménagement procure également un lieu de quiétude inattendu aux résidents qui se sont approprié les lieux.

En proposant un site naturalisé, l'arrondissement a innové dans sa façon d'aborder la gestion des espaces publics sur son territoire. Des activités sont en préparation afin de sensibiliser les citoyens à la conservation et à la protection de la biodiversité présente à cet endroit.

« Issue de la nécessité de diminuer l'impact d'un nouveau projet domiciliaire sur le réseau d'égout existant, cette initiative s'est transformée en véritable projet de biodiversité en milieu urbain. Notre pari consistait à faire de ce bassin de rétention une oasis de biodiversité. Mission accomplie. C'est pour nous une très grande réussite ! »

Gilles Rainville, directeur,
Arrondissement de Saint-Léonard

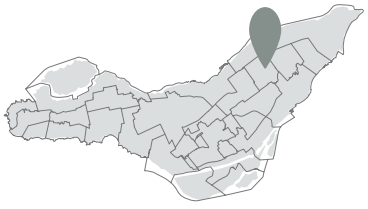

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2011
CORPS PUBLICS

VILLE DE MONTRÉAL – DIRECTION DE L'HABITATION

MESURES CONCRÈTES EN MATIÈRE DE RÉNOVATION ÉCOÉNERGÉTIQUE

- **Réalisation de 733 projets de rénovation (4 320 unités de logement) de 2008 à 2014**
- **Gains estimés de 1 457 339 kWh par suite des rénovations menées en partenariat avec Hydro-Québec; ces gains équivalent à la consommation annuelle de plus de 66 maisons unifamiliales chauffées à l'électricité**

Possédant un parc immobilier résidentiel vieillissant (46 % des logements ont plus de 50 ans) et habité dans certains secteurs par une clientèle à faible revenu, la Ville de Montréal a entrepris, dès 2008, d'effectuer des rénovations en partenariat avec Hydro-Québec afin de minimiser l'impact des changements sur le coût des loyers et ainsi de permettre aux locataires de conserver leur logement. Ce programme offrait également l'occasion de mesurer de façon précise les économies d'énergie réalisées et l'efficacité des rénovations. On a ainsi établi que le remplacement des portes, des fenêtres et des thermostats, la mise en place d'un éclairage moins énergivore et l'isolation des murs et des toits engendraient des gains énergétiques importants.

« La Ville poursuit l'ensemble de ses programmes d'aide à la rénovation notamment parce que ces derniers contribuent à l'efficacité énergétique et à la réduction de la consommation d'eau. Depuis 2011, l'entente avec Hydro-Québec est passée d'un projet pilote à un programme continu, car l'initiative s'est étendue au programme Rénovation à la carte. »

Danielle Cécile, directrice,
Direction de l'habitation, Ville de Montréal

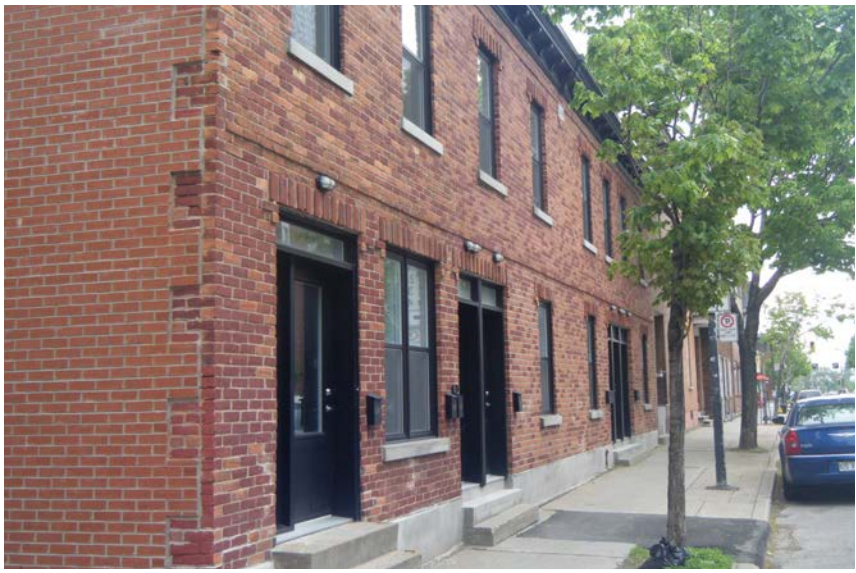

1447, D'Iberville. Subvention d'Hydro-Québec pour l'isolation des murs extérieurs, des murs du vide sanitaire et de l'entretoit et le remplacement des portes et fenêtres.

90, St-Zotique Ouest. Subvention d'Hydro-Québec pour l'isolation des murs extérieurs, des murs du sous-sol et de l'entretoit et le remplacement des portes et fenêtres.

Crédit photos : Robert Fortier

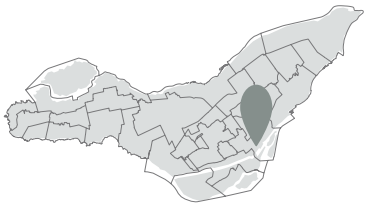

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2012
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT D'URBANISME POUR LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR

- **Verdissement de 30 000 m², soit la superficie de 7 terrains de football, grâce aux exigences relatives aux nouvelles constructions**
- **Aménagement de 50 ruelles vertes de 2011 à 2014**
- **Près de 3 000 résidences, sur 12 tronçons de rue, profitent des bénéfices environnementaux des jardins de rue depuis 2011**

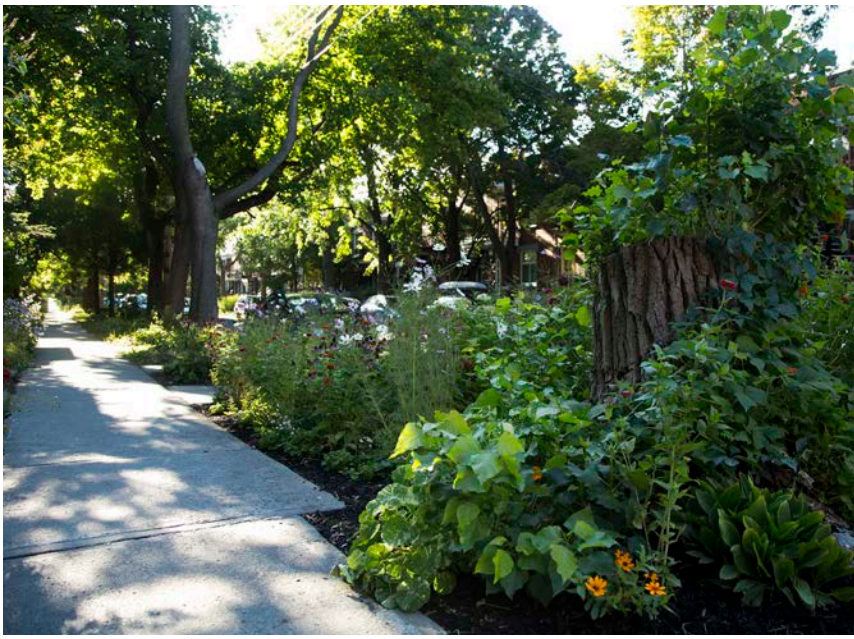

En 2011, l'arrondissement est devenu le premier corps public au Québec à se doter d'une règlementation visant expressément à lutter contre les îlots de chaleur urbains. Les mesures adoptées concernent l'utilisation de matériaux de construction réfléchissants et de matériaux perméables pour recouvrir le sol ainsi que l'augmentation des exigences en matière de verdissement des terrains. Depuis son entrée en vigueur, la règlementation a notamment permis la création de 1 400 toitures blanches et le verdissement de 78 saillies de trottoir.

« Depuis 2011, notre arrondissement multiplie les interventions favorisant le développement durable et la lutte aux îlots de chaleur sur son territoire. Nous sommes d'ailleurs très fiers d'avoir adopté récemment un projet de règlement favorisant notamment l'agriculture urbaine dans les secteurs industriels et un autre ayant pour objectif de hausser les normes en matière de verdissement et d'exiger l'installation de toitures écoénergétiques pour les nouvelles constructions à toit plat. »

François William Croteau,
maire de l'arrondissement
de Rosemont–La Petite-Patrie

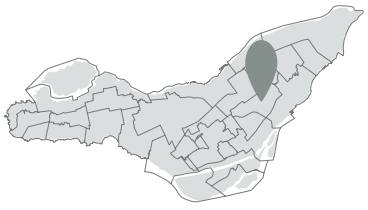

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2012
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX D'EXCAVATION

- **Recyclage de plus de 10 000 tonnes de granulat en 2012**
- **Réduction de 45 000 km/année des déplacements des camions lourds**

L'approche novatrice adoptée par l'arrondissement consiste à produire un granulat concassé à partir du matériel d'excavation récupéré lors des travaux municipaux de réfection (trottoirs, pavages) et à le réutiliser. Auparavant, les matériaux d'excavation étaient disposés dans des lieux d'enfouissement, et l'arrondissement devait acheter du nouveau granulat pour les travaux ultérieurs. Cette gestion responsable du matériel d'excavation permet de réaliser des économies financières substantielles tant dans l'achat de granulat que dans le transport des matières vers le lieu d'enfouissement.

« Cette approche originale de traiter les matériaux d'excavation témoigne d'une gestion créative et responsable de nos ressources, et elle s'intègre parfaitement aux orientations du Plan local de développement durable 2011-2015 de l'arrondissement. J'espère que cette initiative sera une source d'inspiration pour les autres arrondissements qui doivent relever le défi de trouver des solutions pour traiter leurs matériaux d'excavation. »

Anie Samson, maire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

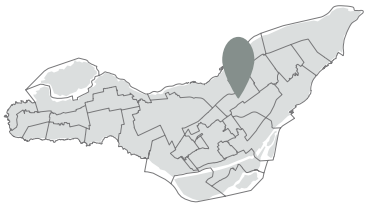

Lien Web

NOMMÉ 2012
CORPS PUBLICS

VILLE DE MONTRÉAL – DIRECTION DES IMMEUBLES

PATINOIRES DURABLES

- **Rénovation de 10 systèmes frigorifiques d'arénas entre 2012 et 2014**
- **Réduction de 25 % en moyenne de la consommation énergétique des arénas**
- **Économie totale d'énergie prévue de 1,6 M$ par an sur l'ensemble des arénas**

La modernisation du système de réfrigération de certains arénas, comprenant le remplacement du fréon (gaz qui représente 3,6 % des émissions de gaz effet de serre [GES] de la Ville) par de l'ammoniac (réfrigérant naturel n'émettant pas de GES) a permis de réduire l'impact environnemental et la facture énergétique des arrondissements.

L'équipe d'ingénierie de la Ville a poursuivi ses efforts en réduisant la charge d'ammoniac des arénas, installant des systèmes frigorifiques fonctionnant avec 170 livres d'ammoniac contre 2 000 livres pour un système traditionnel.

« Mettre aux normes les 34 arénas de la Ville de Montréal, faire appel à des technologies avant-gardistes et non polluantes, offrir un milieu de travail sécuritaire, tout ça avec des économies d'énergie à la clé. Voilà le défi que notre équipe relève chaque jour avec dynamisme et innovation. »

Jean Walsh, chef de section assurance qualité immobilière, Direction des immeubles, Ville de Montréal

Résultat du concept normalisé de réfrigération à l'ammoniac

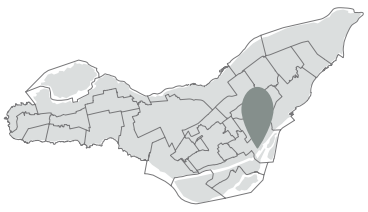

Lien Web

LAURÉAT 2013
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

QUARTIER 21 PETER-MCGILL – MON ÎLOT VERT EN VILLE

- **Augmentation de 26 % de la canopée**
- **Augmentation de 40 % de la surface perméable de la ruelle réaménagée**
- **Installation de 134 supports à vélos supplémentaires**

Le projet Quartier 21 Peter-McGill a permis la mise en place d'actions visant le développement durable et la réduction des îlots de chaleur dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Marc, Sainte-Catherine, Saint-Mathieu et le boulevard de Maisonneuve Ouest. Il a été réalisé en collaboration avec l'éco-quartier Peter-McGill et avec la participation des résidents, des commerçants et des institutions du quadrilatère. Les aménagements, conçus par Affleck De La Riva, visaient principalement à renforcer le verdissement, à réorienter les eaux de ruissellement, à développer l'agriculture urbaine, à favoriser les transports actifs et à assurer une gestion responsable des matières résiduelles, tout en tenant compte des facteurs économiques, institutionnels, sociaux et architecturaux caractéristiques de ce secteur animé du centre-ville.

« Deux années après sa mise en service, le projet Quartier 21 Peter-McGill est une réussite. Les objectifs de verdissement sont atteints. Plusieurs innovations de ce projet-pilote sont riches d'enseignement, notamment les aménagements verts dans les conditions extrêmes du centre-ville, le fonctionnement des jardins de pluie ou encore l'appropriation du projet par des commerçants et des riverains. »

Louis-François Monet, chef de division,
Bureau de projets du centre-ville,
Arrondissement de Ville-Marie

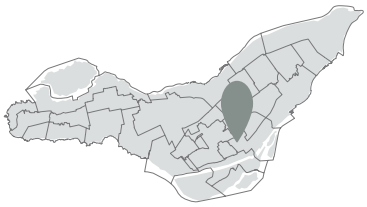

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2013
CORPS PUBLICS

VILLE DE MONTRÉAL – SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) – SECTEUR GRIFFINTOWN

- **Aménagement prévu de plus de 5 ha de nouveaux parcs et places publiques**
- **Près de 900 logements communautaires en cours de planification parmi les 8 200 logements attendus**

Le PPU couvre l'ensemble du secteur Griffintown, ancien secteur industriel d'environ 92 ha, situé entre le canal de Lachine et la rue Notre-Dame, à l'ouest de la Cité Multimédia. La vision portée par ce PPU comprend non seulement la mise en valeur du patrimoine urbain et architectural, mais également la création d'un milieu de vie durable. On y donne priorité à l'expérience piétonne, à la densification du territoire et à la transformation du quartier en un lieu animé et convivial. Les rues habitées revitalisées privilégieront ainsi les modes de circulation douce (marche et vélo) et la présence soutenue de végétation, tout en favorisant une gestion optimale des eaux pluviales et un éclairage public peu énergivore.

Dans les prochaines années, plusieurs investissements seront consacrés à la réalisation de plans et devis d'aménagement d'une dizaine de rues habitées ainsi qu'à l'acquisition de terrains à des fins de parc.

« Pour l'arrondissement, le projet de transformation de Griffintown incarne les valeurs de développement durable que nous prônons et mettons en œuvre depuis plusieurs années déjà. De cet ancien secteur industriel dévalorisé est effectivement en train de renaître un nouveau milieu de vie et de travail qui se distinguera des autres par l'aménagement de ses rues et de ses parcs. »

Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest

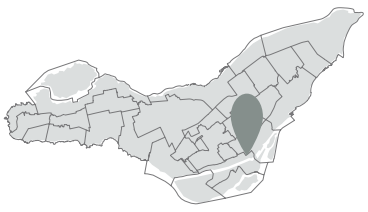

Lien Web

NOMMÉ 2013
CORPS PUBLICS

VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PISTE CYCLABLE GOURMANDE

- **Plantation de plus de 500 végétaux à fruits et à noix le long de la piste cyclable en 2013-2014**
- **Participation d'une vingtaine de bénévoles aux travaux d'aménagement**

Afin de relier les secteurs sud et nord de son territoire séparés par l'autoroute 40, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a construit une piste cyclable d'une longueur de 3,1 km. Plus de 100 variétés d'arbres et d'arbustes fruitiers et une douzaine de nichoirs ont été intégrés dans les aménagements, créant des écrans fleuris au printemps, verts à l'été et gourmands à l'automne. Les végétaux choisis, adaptés au climat et résistants aux ravageurs, permettent de diminuer les besoins d'arrosage et ne nécessitent pas de pesticides. Ils favorisent également la présence d'insectes pollinisateurs et d'animaux provenant des milieux riches en biodiversité situés à proximité. Ces corridors gourmands encouragent le transport actif et les activités de tourisme de plein air tout en améliorant la qualité de vie des résidents.

« La Piste cyclable gourmande continue de s'étendre avec entre autres une troisième phase de plantation en 2014, privilégiant des espèces végétales indigènes et celles qui produisent des fruits. Des efforts ont également été déployés depuis un an et demi pour déterminer précisément les variétés plantées dans le passé et remplacer les arbres n'ayant pas survécu à l'hiver 2013-2014. »

Ryan Young, conseiller - district 2,
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

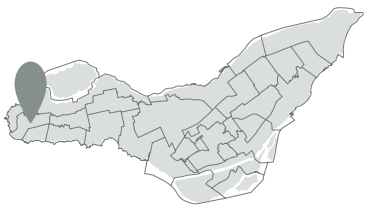

Lien Web

NOMMÉ 2014
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

LE PLAN BLEU VERT : UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE POUR LA PLAGE DE L'EST

- **Plan de préservation et de valorisation des 26 km de berges ceinturant l'arrondissement**
- **Panification d'un accès au fleuve et à la rivière au moins tous les 500 m**

Le Plan bleu vert, lancé en mai 2013, est un outil de planification qui comprend 27 actions concrètes et vise la valorisation des ouvertures sur la rivière des Prairies et le fleuve Saint-Laurent, en tenant compte de la mise en réseau des futurs sites avec les parcs, les pistes cyclables et les lieux d'intérêts environnants.

Une des premières actions découlant de ce Plan est l'aménagement d'une plage dans l'Est de Montréal, située à l'emplacement de l'ancienne marina Beaudoin, dans le respect de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Dès 2014, l'arrondissement y a mené des interventions visant à ouvrir la vue sur le fleuve, installant du mobilier et plantant des arbres afin d'offrir aux visiteurs un endroit pour se détendre et apprécier le panorama.

« Notre projet se distingue par son caractère novateur en matière d'aménagement et de design, incluant un concept unique de plage en milieu urbain. Il permet aux citoyens de se réapproprier le fleuve Saint-Laurent, dans le plus grand respect de l'environnement. »

Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

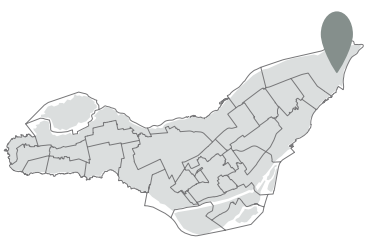

Lien Web

LAURÉAT 2014
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

REVITALISATION COMMERCIALE ET VERDISSEMENT DES PLACES LE PASCAL ET DEL SOL

- **Près de 490 m² d'asphalte remplacés par de la verdure**
- **Participation de 500 citoyens au projet**
- **Installation de 8 supports à vélos et élimination de 3 cases de stationnement**

Le réaménagement et le verdissement des pôles commerciaux Le Pascal et Del Sol, situés dans le secteur nord-est de l'arrondissement, avaient pour objectif d'éliminer les conflits de circulation entre piétons, cyclistes et automobilistes tout en créant un environnement accueillant, convivial et sécuritaire pour les citoyens. La mobilisation citoyenne à chaque étape du projet, qui incluait entre autres l'élaboration du concept d'aménagement, la création d'une mosaïque collective sur la chaussée et des opérations de plantation, a permis aux résidents du secteur de se réapproprier les lieux.

Ce projet de revitalisation et la démarche inclusive adoptée s'inscrivent dans un ensemble plus vaste d'interventions au sein du secteur nord-est de l'arrondissement de Montréal-Nord.

« Autant les partenaires communautaires, les résidents que les institutions publiques ont appris à travailler ensemble et ont vu ce qu'ils pouvaient accomplir en alliant leurs forces et leurs ressources. »

Gilles Deguire, maire de l'arrondissement de Montréal-Nord

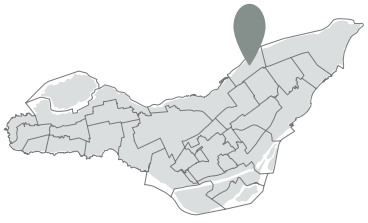

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2014
CORPS PUBLICS

ESPACE POUR LA VIE

MON JARDIN ESPACE POUR LA VIE

- **Certification de 136 jardins en 2014, soit deux fois plus qu'en 2013**
- **Mise à disposition de fiches-conseils élaborées par les spécialistes d'Espace pour la vie et d'un répertoire des jardins (galerie des jardinautes)**

Élaboré en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal dans le cadre de sa campagne Verdir, le programme Mon jardin Espace pour la vie invite les citoyens à poser un geste concret en faveur de la biodiversité en aménageant chez eux un, deux ou trois des jardins thématiques proposés : un jardin pour la biodiversité (plantation d'espèces indigènes), un jardin pour les oiseaux (nourriture et abri en toutes saisons) et une oasis pour les monarques.

Informés par la patrouille verte des éco-quartiers de Montréal et encouragés dans leurs efforts par une certification Espace pour la vie, de plus en plus de citoyens se sont joints au mouvement de verdissement et de préservation de la nature qui leur est proposé.

« Le programme Mon jardin Espace pour la vie incarne parfaitement l'engagement et le mouvement citoyen en faveur de la biodiversité. Verdir son milieu de vie est accessible à tous. Ce geste agréable en même temps que concret appuie la biodiversité, l'environnement et la santé, surtout dans nos milieux urbains. »

Manon Gauthier, membre du comité exécutif et responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie et du statut de la femme

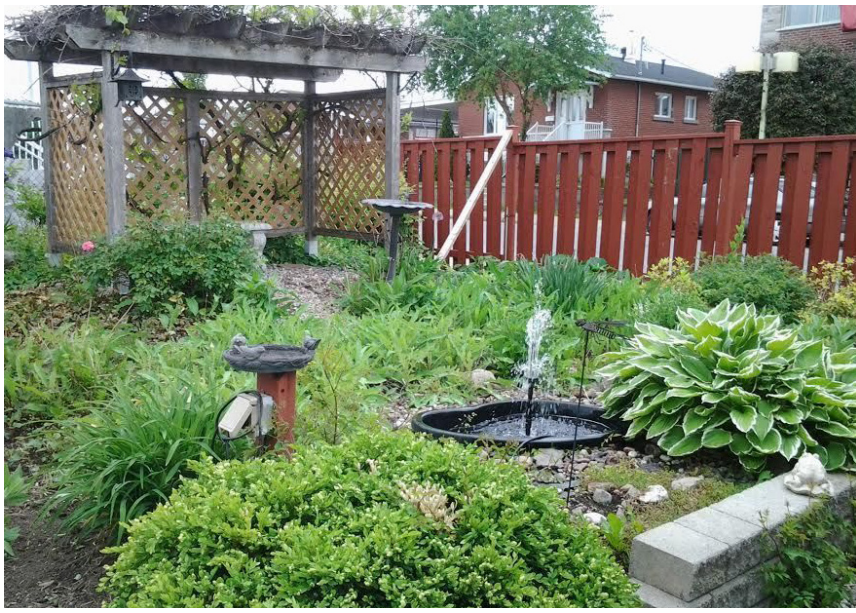

Crédit photo : Louise Bouchard

Crédit photo : Sylvie Tessier

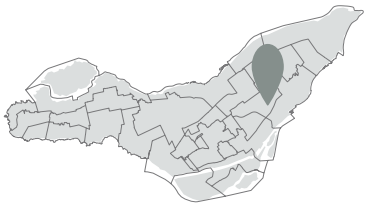

Lien Web

NOMMÉ 2015
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE-DE-LA-POINTE-AUX-TREMBLES

- **Participation de plus de 2 500 personnes à des activités culturelles et des manifestations d'expression citoyenne durant l'été 2014**
- **Seul marché public organisé en bordure du fleuve sur l'île de Montréal**
- **Plantation de 12 arbres sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, et plantation prévue de 616 unités d'arbustes variés**

La place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles, située sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste en bordure du fleuve Saint-Laurent, a été inaugurée en juillet 2014. Adoptant une approche intégrée, l'ensemble des directions de l'arrondissement ont été invitées à participer à la réalisation de cette place publique, autrefois occupée par un stationnement. Les nombreuses activités culturelles offertes durant l'été 2014 et élaborées en partenariat avec les organismes locaux, dont le marché public de la Corporation des marchés publics de RDP PAT, le Zumbafest du Centre Roussin et les balades patrimoniales de l'Atelier d'histoire de la PAT, ont contribué à créer une atmosphère conviviale. La revitalisation du Vieux-PAT se poursuivra avec d'autres initiatives telles que l'ouverture de la Maison du Citoyen dans un ancien couvent à valeur patrimoniale ou encore l'aménagement de promenades le long du fleuve.

« La place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles fait revivre l'âme de l'ancien village et permet de conférer une identité forte à notre arrondissement. Nous invitons les municipalités à saisir les occasions d'occuper le domaine public en créant des espaces publics qui encouragent la communauté à participer à l'amélioration de son milieu de vie. »

Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

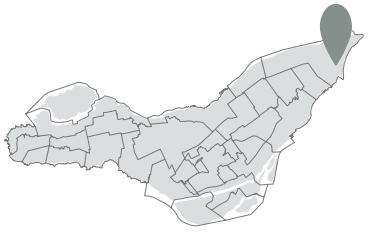

Marché public à la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles en bordure du fleuve Saint-Laurent

Le boulevard Saint-Jean-Baptiste après l'aménagement de la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles

Crédit photos : Patrick Deschamps

Lien Web

LAURÉAT 2015
CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

PREMIÈRE ORGANISATION MUNICIPALE CERTIFIÉE ISO 14 001 AU QUÉBEC

- **Élaboration d'une application informatique assurant le suivi des tâches et le maintien de la certification ISO 14 001**
- **Formation de 217 employés au système de gestion environnementale (SGE)**
- **Formation de 40 employés à l'écoconduite et de 6 employés au transport des matières dangereuses**

Depuis la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale (SGE) en septembre 2012, l'arrondissement est en mesure de mieux évaluer son empreinte écologique, de trouver des moyens visant à diminuer les impacts environnementaux de ses activités quotidiennes et d'en assurer le suivi. L'instauration de cette gestion environnementale rigoureuse, incluant une gestion responsable des matières dangereuses et la diminution des risques en matière de santé et de sécurité, a permis à l'arrondissement d'obtenir la certification ISO 14 001 en août 2013.

L'arrondissement s'est engagé à reconduire la certification en 2016. Afin d'assurer le maintien de la certification ainsi que la mise en œuvre du SGE dans les autres bâtiments de l'arrondissement, un poste permanent de conseiller en planification a été créé.

« Le conseil, la direction de l'arrondissement et les employés sont fiers d'avoir osé la certification ISO 14001. En devenant la première instance municipale au Québec à recevoir ce label de qualité, Saint-Laurent fait preuve d'exemplarité pour toutes les municipalités qui veulent améliorer leur gestion environnementale. »

Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent

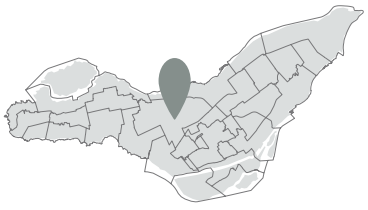

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2015
CORPS PUBLICS

VILLE DE WESTMOUNT

CENTRE DES LOISIRS DE WESTMOUNT

- **Détournement de 95 % des déchets de construction, soutirés à l'enfouissement**
- **Réduction de 52 % de la consommation énergétique, comparativement à la référence du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments**
- **Réduction de 40 % de la consommation d'eau, comparativement à un édifice conventionnel**

Le Centre des loisirs de Westmount (CLW), complexe sportif de 8 270 m^2 situé à l'angle des rues Sainte Catherine Ouest et Lansdowne qui comprend entre autres deux patinoires souterraines, une piscine, des pataugeoires extérieures et un centre dédié aux jeunes, a ouvert ses portes en septembre 2013. Construit là où se trouvaient l'ancien aréna et l'ancienne piscine municipale, le CLW s'inscrit dans le prolongement du parc Westmount, réduisant son impact visuel tout en respectant le milieu bâti et naturel. Le centre intègre des technologies écoénergétiques (réutilisation de la chaleur de rejet provenant du système de réfrigération des glaces, éclairage à DEL) et son aménagement paysager inclut un toit vert ainsi qu'un système de rétention des eaux pluviales.

La Ville continue d'élaborer la programmation sportive et sociale du CLW en tenant compte des besoins communautaires.

« Le fait que la Ville de Westmount ait mis au point une nouvelle façon de construction des arénas et que nous avons réussi à obtenir la certification LEED Or devrait être une source de fierté pour tous les Montréalais et les Québécois. »

Peter F. Trent, maire de Westmount

Lien Web

UNE COLLECTIVITÉ EN ACTION :

Organismes à but non lucratif

Gala
DE RECONNAISSANCE
ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE MONTRÉAL

ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

ORGANISATION	PROJET	ORIENTATION(S)	PAGE
2007			
Éco-quartier Saint-Jacques	Vers une gestion intégrée des matières résiduelles dans les immeubles à vocation multiple du Vieux-Montréal		78
Sentier Urbain	Mon quartier parmi les arbres		79
2008			
Centre d'écologie urbaine de Montréal	Îlot de fraîcheur Milton Parc		80
Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman	C-Vert		81
2009			
Éco-quartier Sainte-Marie et le Jour de la Terre	Collecte annuelle de matières dangereuses et de matériel informatique pour les ICI du centre-ville de Montréal		82
Le Réseau québécois des femmes en environnement	Encourager l'organisation d'événements écoresponsables		83
2010			
Corporation de développement économique et communautaire de Rosemont–Petite-Patrie	Des PME montréalaises durables		84
Fédération canadienne de la faune	Défi Habitat – Pollinisateurs		85
2011			
Bâtir son quartier – Groupe de ressources techniques	Développement de la Coopérative d'habitation Station N° 1		86
Éco-quartier Saint-Jacques	Effet de terre aux Habitations Jeanne-Mance (HJM)		87

ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

	ORGANISATION	PROJET	ORIENTATION(S)	PAGE
2012				
	Comité ZIP Ville-Marie	Route bleue du Grand Montréal		88
	Insertech Angus	DÉDUIRre : pour une consommation responsable des TIC !		89
	Musée des beaux-arts de Montréal	Ruelle du réemploi		90
2013				
	ENVironnement JEUnesse	Cégep Vert du Québec : une certification en gestion durable		91
	Groupe de recherche appliquée en macroécologie	Bâtiment durable du Regroupement de Lachine		92
	Sentier Urbain	Circuit jardins		93
2014				
	Équiterre	Épluche ta ville		94
	Maison du développement durable	Programmation 2013 de la Maison du développement durable		95
	MU	L'art public, un agent de changement		96
2015				
	Collectif de recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine durable	École d'été sur l'agriculture urbaine		97
	Les Valoristes, coopérative de solidarité	Dépôt temporaire pour contenants de boisson consignés – Été 2014		98
	Société écocitoyenne de Montréal	Sainte-Marie, de ruelle en ruelle		99

Orientations du Plan

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels
- Pratiquer une gestion responsable des ressources
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI)
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

LAURÉAT 2007
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

ÉCO-QUARTIER SAINT-JACQUES

VERS UNE GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES IMMEUBLES À VOCATION MULTIPLE DU VIEUX-MONTRÉAL

- **119 immeubles intégrés à la collecte sélective de l'arrondissement depuis 2007**
- **226 bacs de recyclage installés depuis 2007**

Le secteur des industries, des commerces et des institutions (ICI), dont les immeubles à vocation multiple et les commerces (IVM) font partie, n'est pas concerné par le règlement municipal relatif à la collecte des matières résiduelles (MR). Souhaitant augmenter le taux de récupération des MR de l'arrondissement, l'Éco quartier Saint-Jacques a mis en place des solutions visant à faciliter la participation des IVM à la collecte municipale. L'Éco-quartier offre ainsi un service de visite technique évaluant les besoins des immeubles et orientant les gestionnaires vers l'implantation de la collecte municipale ou vers les services privés appropriés.

« Ce projet original par son approche intégrée et participative répondait à un besoin réel. Tout en complétant la règlementation en vigueur, il a permis d'augmenter la participation à la collecte sélective des matières recyclables des IVM et des ICI et a produit des résultats probants. »

José Rebelo, directeur général,
Association sportive et communautaire
de Centre-Sud, gestionnaire du programme
Éco-quartier Saint-Jacques

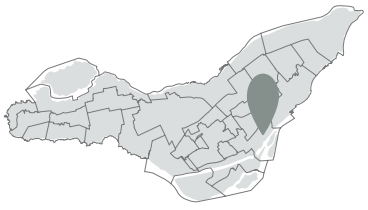

Lien Web

LAURÉAT 2007
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

SENTIER URBAIN

MON QUARTIER PARMI LES ARBRES

- **Plantation de 189 arbres, 209 arbustes, 398 vivaces, 32 plantes grimpantes et 552 bulbes**
- **Sensibilisation de 1 800 élèves**
- **22 résidents soutenus pour l'entretien de 62 carrés d'arbres**

Le projet « Mon quartier parmi les arbres » visait à renaturaliser le quartier Sainte-Marie–Saint-Jacques par la plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces dans des lieux d'habitation ainsi que par l'installation de bacs à fleurs dans la rue commerciale Ontario. Ces interventions s'accompagnaient d'un soutien offert aux résidents entretenant les carrés d'arbres ainsi que d'activités de sensibilisation auprès des jeunes des écoles primaires du quartier. Le projet incluait également un volet de réinsertion grâce auquel les jeunes sans emploi pouvaient acquérir de nouvelles compétences.

Depuis 2007, l'organisme a élargi son champ d'intervention et le projet a fait place au volet « Verdissement social », dont l'objectif consiste à mettre en application la Politique de l'arbre de la Ville de Montréal à l'échelle communautaire.

« Nos nombreuses actions de verdissement dans le cadre du projet Mon quartier parmi les arbres ont eu une bonne influence sur l'image attribuée au quartier et sur le sentiment d'appartenance cultivé à son égard. Par ailleurs, c'est dans un esprit de solidarité et d'entraide que dans le cadre de ce projet, des jeunes marginalisés ont pu retrouver une voie vers une réintégration dans la collectivité. »

Pierre Dénommé, directeur général,
Sentier Urbain

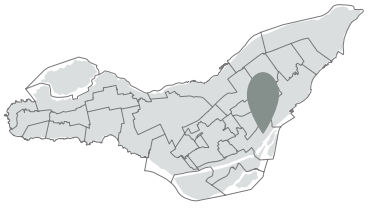

Lien Web

LAURÉAT 2008
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL (CEUM)

ÎLOT DE FRAÎCHEUR MILTON PARC

- **Plantation de 70 arbres, 260 arbustes et 200 vivaces**
- **Sensibilisation de plus de 500 citoyens**

Durant l'été 2007, le CEUM, en collaboration avec des citoyens du quartier Milton Parc, a réalisé cinq projets de verdissement et une « cour écologique » présentant diverses solutions d'aménagement à l'intérieur d'un secteur délimité par les rues Milton, des Pins, Hutchison et Jeanne-Mance. Durant le projet, les citoyens ont été invités à participer à des séances d'information sur la lutte contre les îlots de chaleur urbains ainsi qu'à des ateliers de jardinage, de lombricompostage et de mise en place de toits verts.

Les plantations communautaires se sont poursuivies en 2008 et 2009 dans Milton Parc ainsi que dans d'autres quartiers de Montréal, conduisant à l'aménagement de 25 emplacements. Dans le but de promouvoir diverses techniques de verdissement et d'agriculture urbaine à la portée des citoyens, le CEUM a publié deux guides sur le sujet et il a aménagé une terrasse pédagogique sur son toit en 2010.

« L'îlot de fraîcheur Milton Parc a donné son envol à une série de projets de verdissement participatif, dont plusieurs menés au sein d'habitations à loyer modique. Ces projets d'aménagement d'îlots de fraîcheur ont permis de réduire la chaleur urbaine et d'accroître la chaleur humaine. »

Véronique Fournier, directrice générale, Centre d'écologie urbaine de Montréal

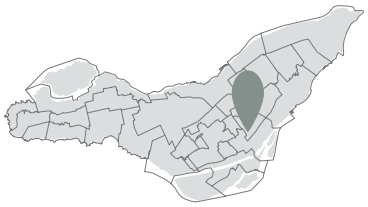

Lien Web

LAURÉAT 2008
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

FONDATION DE LA FAMILLE CLAUDINE ET STEPHEN BRONFMAN

C-VERT

- **Mobilisation de plus de 700 jeunes depuis 2005**
- **Plus de 100 jeunes au sein de 4 groupes C-Vert et d'un groupe C-Vert+ en activité à Montréal en 2015**

C-Vert propose chaque année à des adolescents âgés de 14 à 16 ans de se mobiliser pour leur collectivité en y menant des actions écologiques. Les « diplômés » C-Vert souhaitant poursuivre leur engagement sont invités à le faire dans le cadre de C-Vert+.

Le programme vise à accroître les connaissances et les compétences des participants qui agissent pour l'environnement. L'originalité du projet tient du fait que les jeunes choisissent eux-mêmes les thématiques environnementales abordées et les actions effectuées au terme d'un processus décisionnel participatif. Au cours des éditions précédentes, les actions entreprises par les jeunes, incluant des initiatives d'embellissement et des aménagements écologiques, ont contribué au développement durable et viable des quartiers montréalais.

« Non seulement C-Vert laisse plusieurs traces concrètes qui enrichissent nos communautés, mais ce programme apporte aussi un nouvel éclairage sur la place des jeunes dans notre société et leur importante contribution qui aide à relever les défis posés par les enjeux contemporains. »

Michel Séguin, coordonnateur C-Vert,
Fondation de la famille Claudine
et Stephen Bronfman

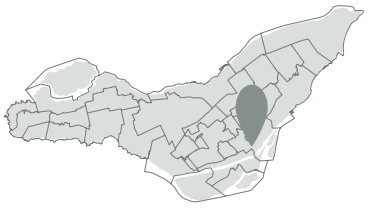

Lien Web

LAURÉAT 2009
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

ÉCO-QUARTIER SAINT-MARIE* ET LE JOUR DE LA TERRE

COLLECTE ANNUELLE DE MATIÈRES DANGEREUSES ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE

- **183,8 tonnes détournées de l'enfouissement**
- **Récolte auprès de 370 entreprises**

Individuellement, la majorité des petits commerces et des bureaux du centre-ville de Montréal ne génèrent pas suffisamment de matières dangereuses ni de matériel informatique et électronique (MIE) pour élaborer des ententes intéressantes avec les entreprises spécialisées dans la gestion de ce type de déchets. Partant de ce constat, les Éco-quartiers Sainte-Marie, Peter-McGill et Saint-Jacques, en collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie et le Jour de la Terre, organisent depuis 2005 une collecte de MD et de MIE s'adressant aux industries, aux commerces et aux institutions (ICI). Cette initiative unique à Montréal comble un vide dans les services, offrant aux entreprises l'occasion de se départir de leurs déchets dangereux de façon responsable et économique tout en les responsabilisant aux enjeux des MD et des MIE.

« La mise en place d'un système de gestion à l'interne, en plus de n'être pas rentable, est extrêmement complexe pour les petites entreprises génératrices de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique, d'où leur participation à la collecte et l'importance de maintenir cette initiative. »

Roxanne L'Écuyer, directrice générale,
Société écocitoyenne de Montréal

* Nom actuel : Société écocitoyenne de Montréal

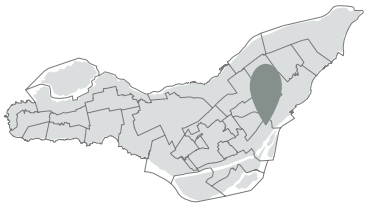

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2009
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES FEMMES EN ENVIRONNEMENT

ENCOURAGER L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

- **Plus de 5 000 organisateurs et fournisseurs d'événements accompagnés dans l'application de mesures écoresponsables**
- **Plus de 350 formations, 125 conférences et 150 services-conseils donnés**

Né d'une initiative mise sur pied en janvier 2008, le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) a pour objectif d'encourager l'organisation d'événements écoresponsables au Québec. Le CQEER assure un développement constant des connaissances du domaine de l'écoresponsabilité, stimule l'offre de produits et de services écoresponsables et met à la disposition du public un portail Internet rassemblant une multitude d'informations. En 2013, le CQEER a élaboré le volet « Scène écoresponsable », élargissant ainsi son action au milieu du spectacle.

L'équipe de conseillers du CQEER a confié au Bureau de normalisation du Québec (BNQ) le mandat de concevoir la norme en gestion responsable d'événements, laquelle a été lancée en juin 2010. Le CQEER a depuis classifié plus de 60 événements selon cette norme.

« Après avoir formé des milliers d'intervenants du milieu québécois de l'organisation d'événements et en avoir accompagné un grand nombre, le CQEER ressentait le besoin de valoriser les organisateurs d'événements responsables qui, par leurs choix réfléchis durables, apportent des améliorations au quotidien. C'est dans cette perspective que nous avons lancé le concours des Vivats, dont la quatrième édition aura lieu en 2015. »

Caroline Voyer, directrice,
Réseau québécois des femmes en environnement

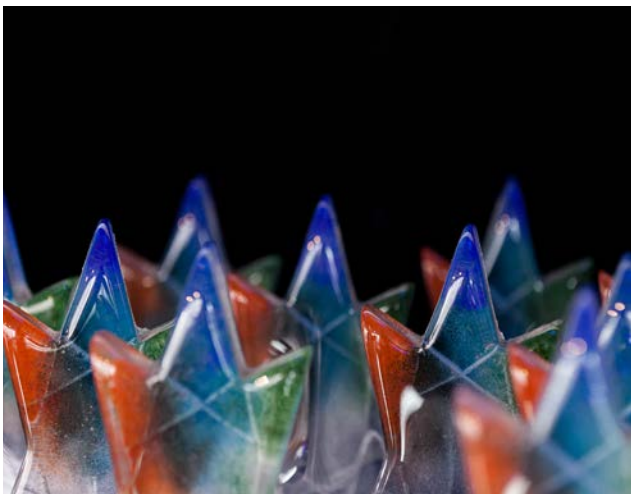

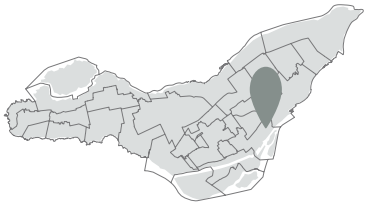

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2010
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE (CDEC) DE ROSEMONT–PETITE–PATRIE

DES PME MONTRÉALAISES DURABLES

- **55 employés formés en 2010 afin de les aider à mettre en application le concept de PME durables lorsqu'ils réalisent leurs tâches**
- **Avantage concurrentiel apporté aux entreprises en démarrage**

La CDEC Rosemont–Petite-Patrie, le SAJE Montréal et la Fondation Montréal Inc., ont adapté leur offre de services afin d'aider les entrepreneurs à intégrer le développement durable dès la phase de démarrage de leur entreprise. Des ateliers de formation et d'accompagnement ainsi qu'un outil-diagnostic permettant de mieux cibler les actions de développement durable liées à l'exercice de l'entreprise ont été élaborés.

Afin de donner l'exemple dans leurs réseaux respectifs, chacune des trois organisations partenaires s'est dotée d'un comité de développement durable.

« Le développement durable est un positionnement essentiel pour l'ensemble de la société. Il l'est aussi pour chaque entreprise, chaque organisation. Consciente que les petites entreprises n'ont souvent pas d'effectifs pouvant être dédiés à un programme de développement durable, la CDEC a élaboré différents outils pouvant aider les gestionnaires à cheminer dans cette voie incontournable. »

Jean François Lalonde, directeur général, Corporation de développement économique et communautaire de Rosemont-Petite-Patrie

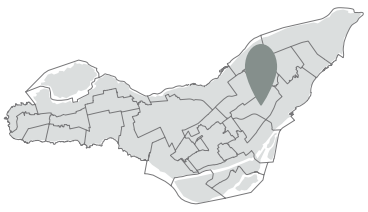

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2010
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE (FCF)

DÉFI HABITAT – POLLINISATEURS

- **Engagement et participation de 54 organismes et de 7 institutions**
- **Distribution de graines et de plantes par 31 des organismes engagés**
- **Plantation de 5 000 végétaux dans le cadre de la création d'habitats propices aux pollinisateurs**

Permettant de sensibiliser la population à la problématique du déclin des pollinisateurs, l'initiative Défi Habitat – Pollinisateurs invitait les citoyens à créer des habitats propices à ces insectes dans les espaces environnants, qu'il s'agisse d'une ruelle, d'un balcon ou d'un jardin. Afin de joindre le plus grand nombre de personnes, la FCF a incité les organisations, les institutions et les municipalités partenaires du Défi à adopter des politiques visant la sauvegarde des pollinisateurs. Elle a également élaboré de nombreux outils d'information et distribué des mélanges de graines de plantes qui attirent trois espèces pollinisatrices indigènes : les colibris, les papillons et les abeilles.

« Plus de 7 000 personnes de la région de Montréal ont été sensibilisées aux bénéfices des pollinisateurs, à la problématique de leur déclin et à l'urgence de les protéger. Dans la continuité du Défi, notre Fédération a apporté son aide à la recherche sur ces insectes et pilotera un programme national en 2015. »

David Browne, directeur du volet Conservation, Fédération canadienne de la faune

Crédit photos :
Bill McMullen

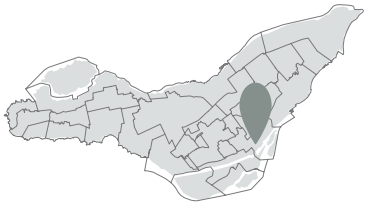

Lien vidéo

Lien Web

LAURÉAT 2011
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

BÂTIR SON QUARTIER – GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES

DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATIVE D'HABITATION STATION Nº 1

- **74 ménages à revenu faible ou moyen ont accès à un logement abordable dans un milieu sain et solidaire**
- **75 % des matériaux des portions démolies réutilisés**
- **Plus de 100 000 briques lavées et réutilisées**

En transformant une ancienne station d'électrification datant de 1903 en coopérative d'habitation pour familles et petits ménages, Bâtir son quartier a contribué à préserver et à recycler du patrimoine immobilier de Montréal. L'équipe a également accompagné les membres de la Coopérative à prendre en charge leur nouveau milieu de vie (habité depuis 2011). Ces membres sont dorénavant autonomes et assurent la gestion financière, associative et démocratique de leur entreprise d'économie sociale.

Des démarches visant l'octroi de la certification LEED pour le projet se poursuivent actuellement.

« Nous pouvons être fiers, collectivement, de la réalisation d'un projet tel que celui-ci. La mise en commun des expertises qui a mené à sa réalisation a permis de répondre aux besoins en logements de dizaines de ménages de quartier et de mettre en valeur le patrimoine industriel d'Hochelaga-Maisonneuve. Il s'agit d'un projet phare de Bâtir son quartier qui inspire notre action et celle de nos partenaires ! »

Edith Cyr, directrice générale,
Bâtir son quartier

Crédit photos :
Denis Tremblay

Lien Web

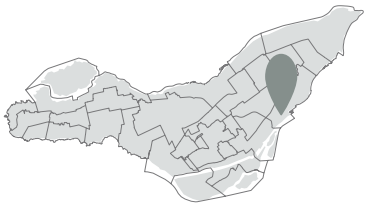

Lien vidéo

LAURÉAT 2011
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

ÉCO-QUARTIER SAINT-JACQUES

EFFET DE TERRE AUX HABITATIONS JEANNE-MANCE (HJM)

- **Premier projet de stationnement écologique intégrant un bassin de biorétention à Montréal**
- **Plantation de 4 683 végétaux, dont 225 arbres à grand déploiement**

Le projet Effet de terre aux HJM, situées au cœur du centre-ville de Montréal, comportait plusieurs volets : un aménagement paysager autour des habitations, le verdissement de cinq stationnements et la création d'un bassin de biorétention. Il a contribué à réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain grâce à un apport de fraîcheur en saison chaude, à mieux gérer les eaux de pluie et à effectuer la filtration des particules fines de l'air, tout en créant un milieu de vie plus sain pour les locataires des HJM. Dans une perspective d'éducation environnementale et de mobilisation citoyenne, une dizaine de locataires ont été formés lors de la réalisation des aménagements.

Vu son caractère novateur, le projet a servi d'étude de cas à plusieurs recherches visant à mesurer les impacts des aménagements sur les effets d'îlots de chaleur urbains.

« Ce projet novateur, toujours cité comme exemple de réalisation au Québec, offre l'occasion de se renseigner sur les différentes techniques de lutte contre les îlots de chaleur causés entre autres par les stationnements; il a d'ailleurs fait l'objet de conférences dans le cadre de colloques internationaux, dont le sommet Écocité et le Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau. »

José Rebelo, directeur général,
Association sportive et communautaire du Centre-Sud, gestionnaire du programme Éco-quartier Saint-Jacques

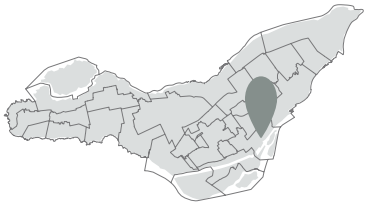

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2012
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

COMITÉ ZIP VILLE-MARIE

ROUTE BLEUE DU GRAND MONTRÉAL

- **96 sites d'arrêt le long de 300 km de rives de la RBGM**
- **1 250 guides de randonnée téléchargés annuellement**

La Route bleue du Grand Montréal (RBGM) est une voie navigable réservée aux petites embarcations à propulsion humaine (canot, kayak, rabaska) sur le fleuve Saint-Laurent, en bordure de Montréal. Elle est jumelée à un réseau de sites d'arrêt cartographiés. Un guide de randonnée détaillant 15 itinéraires aux degrés de difficulté divers offre aux visiteurs une sortie agréable et sécuritaire sur le fleuve, tout en les initiant à la richesse historique et culturelle des milieux naturels de Montréal.

Afin de faciliter l'accès au fleuve, le Comité ZIP Ville-Marie a mis en ligne une carte interactive de la RBGM ainsi que des itinéraires électroniques adaptés aux GPS. La RBGM ouvre la porte à la diversification de l'offre nautique et au développement du récréotourisme en milieu urbain.

« La RBGM nous a permis de redonner l'accès au fleuve et aux cours d'eau ceinturant Montréal aux résidents de la région. Il s'agit d'un projet démystificateur qui nous permet de faire comprendre aux gens que l'eau du fleuve est de grande qualité presque tout le temps et qu'on peut facilement y pratiquer une multitude d'activités. »

Alexandre Joly, directeur général intérimaire, Accès Fleuve/Comité ZIP Ville-Marie

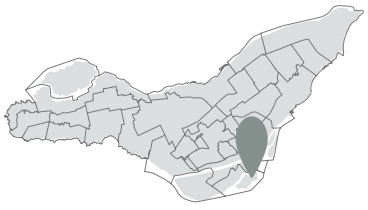

Lien Web

LAURÉAT 2012
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

INSERTECH ANGUS

DÉDUIRre : POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DES TIC !

- **Détournement de 570 tonnes d'équipement informatique de l'enfouissement, de janvier 2012 à décembre 2014**
- **Remise sur le marché de 75 % du matériel récupéré des entreprises**
- **Placement en emploi de 85 % des 250 jeunes adultes formés**

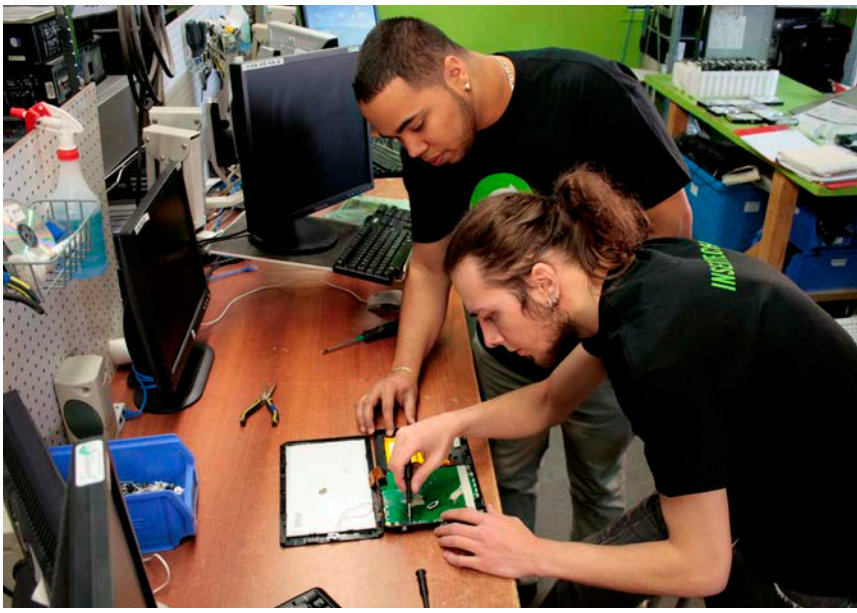

Depuis 2011, le projet DÉDUIRre (DÉveloppement DUrable par l'Insertion sociale, le Réemploi informatique et le recyclage écologique) garantit aux entreprises le réemploi de leurs équipements au bénéfice de la communauté. Cette solution favorise une consommation responsable de la technologie grâce au réemploi de tout ce qui peut encore servir, à la vente des appareils redevenus fonctionnels et au recyclage des rebuts. Ainsi, 22 500 appareils informatiques issus du matériel récupéré auprès d'entreprises et institutions montréalaises ont été revendus à bas prix dans la communauté.

Pour soutenir les efforts déployés dans le cadre du projet, une vaste campagne de sensibilisation aux impacts environnementaux de l'informatique, intitulée « Reconditionner, c'est bon pour tout le monde ! », a été lancée en 2013.

« La réponse enthousiaste des entreprises et des citoyens a démontré que le projet d'Insertech répond vraiment à leurs besoins. Par la réparation et le réemploi, notre organisation leur offre des solutions concrètes permettant de réduire les impacts environnementaux de leurs appareils informatiques, en plus d'aider des jeunes en insertion. C'est une stratégie globale gagnante puisqu'on transforme un problème environnemental en avantage dont profite toute la communauté ! »

Agnès Beaulieu, directrice générale, Insertech Angus

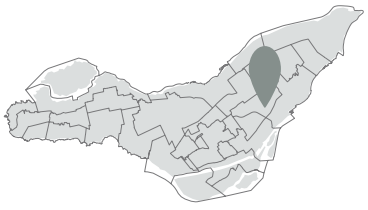

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2012
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (MBAM)

RUELLE DU RÉEMPLOI

- **Plus de 200 participants (étudiants, artistes, organismes culturels)**
- **Réemploi de plus de 80 % du matériel mis à disposition par le Musée**

Organisée à trois reprises entre 2010 et 2011, la Ruelle du réemploi a donné l'occasion à des organismes à but non lucratif, à des artistes et à des étudiants en art de se procurer gratuitement des matériaux issus du démontage de la scénographie complexe du Musée. Cette activité a permis d'éviter l'enfouissement de nombreux matériaux tels que des catalogues, de la peinture, des tables, des étagères et du mobilier de décor. Les objets n'ayant pas trouvé preneur lors de ces activités ont été acheminés à un centre de gestion des matériaux secs.

« La Ruelle du réemploi était un excellent moyen de sensibiliser les amateurs du musée et les intervenants locaux du domaine des arts à la bonne gestion des matières résiduelles. »

Jean-Luc Murray, directeur,
Département de l'éducation
et de l'action culturelle,
Musée des beaux-arts de Montréal

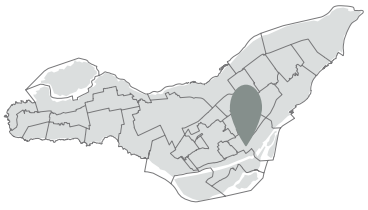

Lien Web

LAURÉAT 2013
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

ENVIRONNEMENT JEUNESSE (ENJEU)

CÉGEP VERT DU QUÉBEC : UNE CERTIFICATION EN GESTION DURABLE

- **Participation de 44 cégeps à la certification en 2014-2015**
- **395 activités de sensibilisation et 302 activités de formation offertes dans les Cégeps Verts en 2014**
- **Tenue de 3 journées de formation et de réseautage, réunissant près de 100 participants en 2014-2015**

La certification Cégep Vert du Québec aide les institutions collégiales à se doter de structures de gestion durable et à intégrer la durabilité comme un réflexe dans tout processus de réflexion, de gestion ou d'élaboration de projets. Pour les accompagner, ENJEU a créé un tableau de bord de 140 indicateurs (TBDD) couvrant l'ensemble des activités d'un cégep, selon les trois axes du développement durable. Les cégeps certifiés peuvent recevoir des recommandations quant à leur consommation d'énergie, leurs émissions de GES ou encore leur gestion de matières résiduelles.

Fort de cette expérience, l'organisme a élaboré une certification similaire pour les centres de la petite enfance, appelée CPE durable, qui compte déjà près de 30 établissements participants. L'ensemble des outils pédagogiques et des trousses d'accompagnement réalisés pour le milieu éducatif est transférable à d'autres secteurs d'activités.

« Au cours des dix premières années du projet, c'est plus de 3 500 activités de sensibilisation et près de 2 800 activités de formation à une multitude d'enjeux du développement durable qui ont été tenues dans tout le Québec par les cégeps participants, lesquels se sont ainsi joints à des dizaines de milliers d'étudiants et d'employés ! »

Jérôme Normand, directeur général, ENvironnement JEUnesse

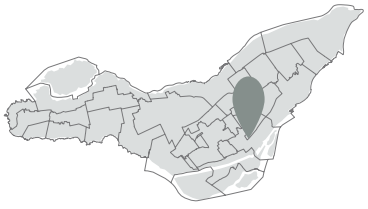

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2013
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAME)

BÂTIMENT DURABLE DU REGROUPEMENT DE LACHINE

- **Rétention de plus de 15 000 L d'eau de pluie à la source grâce aux toitures vertes**
- **Accueil de plus de 1 300 visiteurs sur le toit vert inauguré en juin 2013**
- **Production de 25 L de miel par les ruchers situés sur le toit**

En tant que pôle de services aux citoyens qui héberge sept organismes œuvrant pour un développement socioéconomique durable de Lachine, le bâtiment du Regroupement de Lachine se devait d'atteindre des normes environnementales élevées. La mise en place d'un système géothermique, d'un plancher radiant et d'une enveloppe thermique améliorée contribue à réduire de 52,8 % la consommation énergétique du bâtiment par rapport à un bâtiment conventionnel. Plus de cent professionnels du bâtiment, fournisseurs de services, créanciers et administrateurs ayant participé au projet de réfection de l'ancienne surface commerciale (1 900 m^2) ont été directement sensibilisés aux avantages d'une concertation sociale et environnementale au sein d'un projet de réaménagement immobilier.

En plus des activités régulières des organisations membres, le bâtiment accueille des ateliers de cuisines collectives pour les jeunes, des ateliers d'éveil à la lecture et à la nature pour la petite enfance ainsi que des visites guidées de l'ensemble de l'éco-bâtiment.

« Nous sommes fiers que notre projet d'éco-bâtiment, mené par des organismes du milieu, rayonne dans la collectivité et contribue à revitaliser la rue Notre-Dame et le secteur Est de l'arrondissement de Lachine. »

Jonathan Théorêt, directeur,
Groupe de recherche appliquée en macroécologie et administrateur-fondateur du Regroupement de Lachine

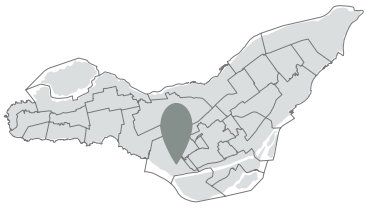

Lien Web

NOMMÉ 2013
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

SENTIER URBAIN

CIRCUIT JARDINS

- **Plus de 2 000 personnes ont participé aux animations environnementales offertes par l'organisme en 2013**
- **Plus de 5 000 végétaux ont été plantés dans les jardins entre 2011 et 2013**
- **Plus de 2 000 visiteurs ont profité du Circuit Jardins en 2013**

Le Circuit Jardins est un programme qui permet de transformer des zones urbaines à l'abandon en jardins thématiques accessibles à la collectivité. Sentier Urbain a donné à ces oasis de fraîcheur une vocation éducative et récréative, y tenant des animations environnementales sur des sujets tels que la protection de la faune et de la flore, l'importance de la biodiversité ainsi que l'adoption de comportements et d'habitudes de vie plus écologiques. Ce programme offre également aux jeunes en réinsertion l'occasion d'acquérir des connaissances et des compétences horticoles qu'ils mettent en œuvre lors de travaux de plantation et d'entretien.

Afin de faciliter la transférabilité de la démarche à d'autres espaces vacants, l'organisme a préparé une série de guides détaillant les actions à entreprendre.

« Un gars, une brouette et un terrain à la fois ! C'est de cette façon, il y a 20 ans, que le Circuit Jardins de Sentier Urbain a pris forme. Aujourd'hui, ces forêts urbaines contribuent à rapprocher des humains de la nature, à mobiliser des collectivités, à offrir une éducation environnementale à des enfants et à fournir une vitrine à la créativité des jeunes qui vivent en marge de la collectivité. »

François Forcier, directeur adjoint,
Sentier Urbain

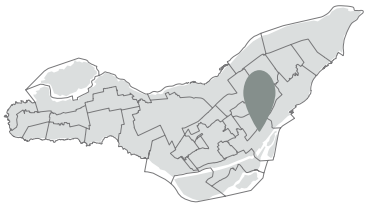

Lien Web

LAURÉAT 2014
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

ÉQUITERRE

ÉPLUCHE TA VILLE

- **Objectif de sensibilisation de 100 000 familles à l'importance d'adopter une alimentation éco-responsable**
- **Réalisation et mise en ligne de plus de 20 capsules vidéo**

Épluche ta ville est une campagne d'éducation à l'alimentation éco-responsable (saine, locale et écologique). Structurée autour d'une plate-forme Web, elle présente des initiatives engageantes et des acteurs de changement, et elle propose des outils concrets tels qu'un mode d'emploi montrant comment exiger des produits locaux à l'épicerie, des répertoires pratiques de recettes et une liste de points de vente éco-responsables. La campagne s'est poursuivie sur le terrain en 2013 avec une série d'activités alimentaires dans différents lieux publics, incluant des démonstrations, des dégustations culinaires, des jeux et de l'animation interactive.

Bien que les activités sur le terrain soient maintenant terminées, les outils numériques sont toujours accessibles. Les capsules vidéo de la plate-forme sont ainsi diffusées régulièrement sur les médias sociaux, permettant aux citoyens de mieux connaître les initiatives existantes et de s'en inspirer.

« La plateforme Épluche ta ville fournit aux citoyens des outils qui les incitent à manger plus de fruits et de légumes, et à les choisir si possible locaux et biologiques : on s'assure ainsi de faire un choix santé et environnemental tout en soutenant l'économie locale. »

Isabelle St-Germain, directrice générale adjointe, Équiterre

Crédit photos : Jimmy Chicaiza

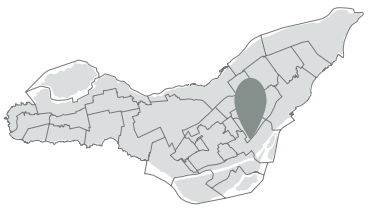

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2014
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (MDD)

PROGRAMMATION 2013 DE LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **155 activités de sensibilisation dont 23 conférences, débats, panels et projections de documentaires**
- **Sensibilisation de 23 900 visiteurs et participation de 36 partenaires**

La programmation 2013 de la MDD comprenait une multitude d'activités gratuites et originales visant à sensibiliser le public et les élus aux enjeux du développement durable. La MDD a offert une tribune à des experts de milieux variés et encouragé des artistes locaux. Soucieuse de proposer une programmation écoresponsable, elle a encouragé ses fournisseurs à servir des aliments locaux, biologiques et équitables, et elle a compensé les émissions de GES des participants grâce à un partenariat avec Planetair.

Dans la continuité de ce succès, la MDD a offert en 2014 une programmation de qualité incluant 168 activités, dont 106 visites guidées du bâtiment et 6 cocktails-conférences. Elle souhaite maintenant améliorer ses programmations futures en créant un comité consultatif dont le mandat consistera à déterminer les nouveautés à privilégier.

« Avec la programmation de 2013 axée sur les enjeux issus des changements climatiques, les problématiques de l'énergie et les nouvelles tendances et innovations sociales, la MDD se positionne comme un pôle de rencontres, d'échanges et de réflexion sur le développement durable. »

Robert Perreault, directeur général,
Maison du développement durable

Crédit photo : Fanny Lasselin

Crédit photo : Lucie Bataille

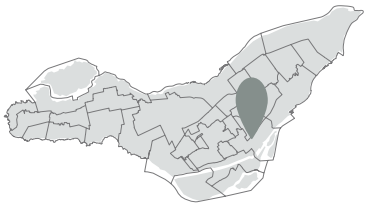

Lien Web

NOMMÉ 2014
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

MU

L'ART PUBLIC, UN AGENT DE CHANGEMENT

- **Réalisation de 8 murales aux Habitations Jeanne-Mance de 2009 à 2014**
- **Participation de plus de 500 citoyens chaque été aux ateliers d'art mural**

En 2013, MU a terminé un ambitieux cycle quadriennal d'art public et de médiation culturelle aux Habitations Jeanne-Mance (HJM) avec la réalisation de plusieurs murales, dont une mosaïque collective, et sept autres projets engageant les résidents. Les rencontres et le dialogue instaurés avec les artistes-muralistes en résidence aux Habitations chaque été ont permis aux résidents de se familiariser avec les différentes techniques d'art mural, en plus de créer des liens intergénérationnels et interculturels.

Au cours de l'été 2014, MU a poursuivi ses interventions artistiques aux HJM pour une sixième année consécutive.

« Véritable musée à ciel ouvert, les HJM sont devenues une référence, un exemple-phare du pouvoir de l'art dans l'espace public. Les murales et la médiation culturelle mises en œuvre par MU ont grandement contribué à changer ce milieu de vie stigmatisé et cloisonné au cœur du centre-ville. »

Elizabeth-Ann Doyle,
directrice générale et artistique, MU

Crédit photo : Olivier Bousquet

Crédit photo : Isabelle Duguay

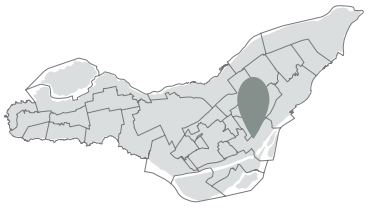

Lien Web

NOMMÉ 2015
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

COLLECTIF DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET AGRICULTURE URBAINE DURABLE (CRAPAUD)

ÉCOLE D'ÉTÉ SUR L'AGRICULTURE URBAINE

- **Formation de 700 personnes de 2009 à 2014**
- **Création et animation de réseaux sociaux d'échanges et de veille sur l'agriculture urbaine qui s'adressent à toute la francophonie**
- **Création et animation d'un portail recensant les initiatives montréalaises en agriculture urbaine**

L'École d'été sur l'agriculture urbaine (AU) offre une formation de 5 jours, conviant des citoyens, des chercheurs et des acteurs divers ayant à cœur l'alimentation et la viabilité urbaine à des conférences, des discussions et des ateliers pratiques. Organisé par le CRAPAUD en collaboration avec l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM et Agriculture urbaine Laboratoire, cet événement se démarque par son approche alliant formation, réseautage et intervention (actions d'aménagement sur le campus de l'UQAM lors de chaque édition).

De nombreux acteurs de l'AU à Montréal, mais aussi au Québec et en France, sont passés par l'École avant de démarrer leur propre projet, donnant ainsi naissance, entre autres, aux incroyables comestibles à Montréal, aux jardins collectifs de Chicoutimi ou encore aux Vergers urbains à Paris.

« Mouvement citoyen, l'agriculture urbaine est un outil innovant qui permet de revoir l'aménagement de nos villes et des quartiers. Réintroduisant les questions alimentaires au cœur de la cité, elle encourage des actions de réappropriation de l'espace urbain, favorisant le verdissement, la lutte à l'insécurité alimentaire, l'aménagement d'îlots de biodiversité, le rapprochement des citadins, etc. »

Éric Duchemin, professeur associé,
Institut des sciences de l'environnement,
Université du Québec à Montréal

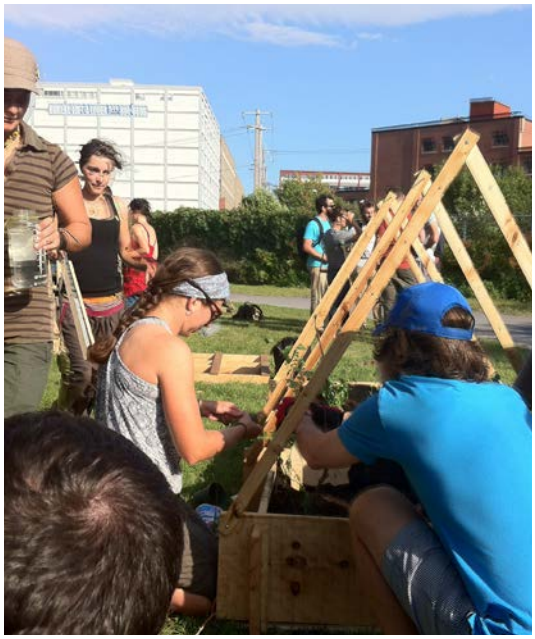

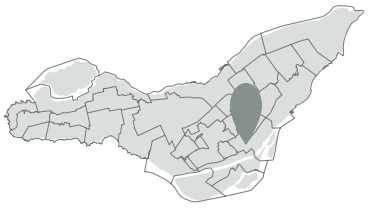

Lien Web

LAURÉAT 2015
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

LES VALORISTES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

DÉPÔT TEMPORAIRE POUR CONTENANTS DE BOISSON CONSIGNÉS – ÉTÉ 2014

- **Récolte de près de 310 000 contenants consignés et récupération de plus de 25 000 $ de montant de consigne au profit de la collectivité durant l'été 2014**
- **Plus de 150 valoristes soutenus durant l'été 2014**
- **Création de 2 emplois pour la durée du projet**

Durant la période estivale 2014, la coopérative Les Valoristes a mis en place un centre de dépôt de contenants de boisson consignés sous le pont Jacques-Cartier, à l'angle du boulevard de Maisonneuve, afin d'aider les personnes collectant ces contenants (aussi appelées valoristes) à obtenir le juste prix de leurs efforts. Cette initiative avait également pour vocation de démontrer la pertinence et les avantages collectifs d'un tel centre de dépôt à Montréal : renforcement du filet social pour les personnes ayant de la difficulté à intégrer le marché du travail conventionnel, reconnaissance de leur contribution, amélioration de l'efficacité de ce type de collecte, facilitation du recyclage et participation à la propreté du domaine public.

La coopérative souhaite progressivement étendre la durée de fonctionnement du centre du dépôt pour maximiser son impact et bénéficier du travail effectué en 2014.

« Notre dépôt, c'est plus qu'un service écologique : ce qu'on offre à Montréal, c'est le renforcement des liens sociaux, c'est la création d'une solidarité innovante. »

Marica Vazquez Tagliero, coordonnatrice, Les Valoristes, coopérative de solidarité

Crédit photos : Allietti St-Pierre

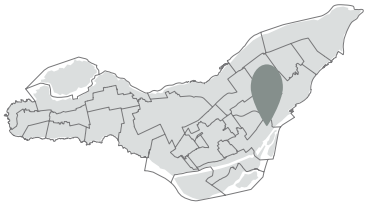

Lien vidéo

Lien Web

NOMMÉ 2015
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

SOCIÉTÉ ÉCOCITOYENNE DE MONTRÉAL

SAINTE-MARIE, DE RUELLE EN RUELLE

- **Participation d'une centaine de bénévoles à la planification et à l'aménagement des ruelles**
- **Mise à disposition de 5 compostières communautaires et de 5 barils de récupération de l'eau de pluie**
- **Plantation de 3 300 végétaux**

De 2008 à 2014, la Société écocitoyenne de Montréal a créé onze ruelles vertes comprenant 1 300 m^2 de plates-bandes aménagées, reliées entre elles pour former le parcours Sainte-Marie de ruelle en ruelle. Ce circuit comporte entre autres neuf panneaux d'interprétation thématiques et des aménagements expérimentaux pour la gestion des eaux de surface. Les nombreuses animations festives et familiales qui s'y déroulent et la présence d'un terrain de pétanque favorisent la consolidation du tissu social.

Afin de promouvoir le parcours, un guide a été élaboré et des visites sont offertes aux Montréalais dans le cadre des Promenades de Jane. D'autres initiatives en cours permettent de valoriser les ruelles comme lieux de socialisation, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à l'activité physique.

« Le parcours Sainte-Marie de ruelle en ruelle est pour nous un véritable exemple de développement urbain durable visant à protéger et à promouvoir la biodiversité montréalaise. Découvrez le caractère unique de ces îlots de verdure et allez à la rencontre des citoyens soucieux de leur environnement. »

Joanie Brière, chargée de projets verdissement et lutte aux îlots de chaleur, Société écocitoyenne de Montréal/Éco quartier Sainte-Marie

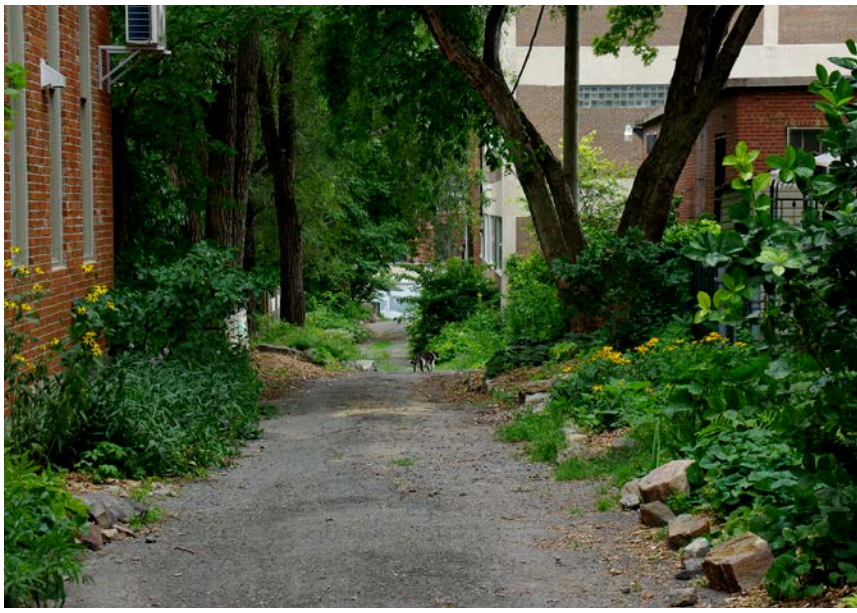

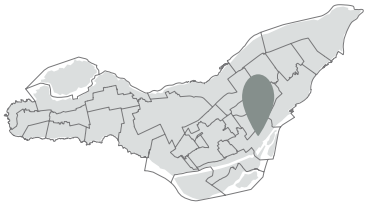

Lien Web

LES PROJETS EN UN COUP D'ŒIL

Une carte interactive permet de localiser l'ensemble des projets présentés dans ce portrait. Des filtres vous permettent d'effectuer des recherches selon plusieurs critères (catégorie, année et orientations). Elle est accessible en cliquant sur l'image ci-dessous ou en vous visitant l'adresse suivante : **http://www.gala.cremtl.qc.ca/pdd**

Gala DE RECONNAISSANCE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MONTRÉAL

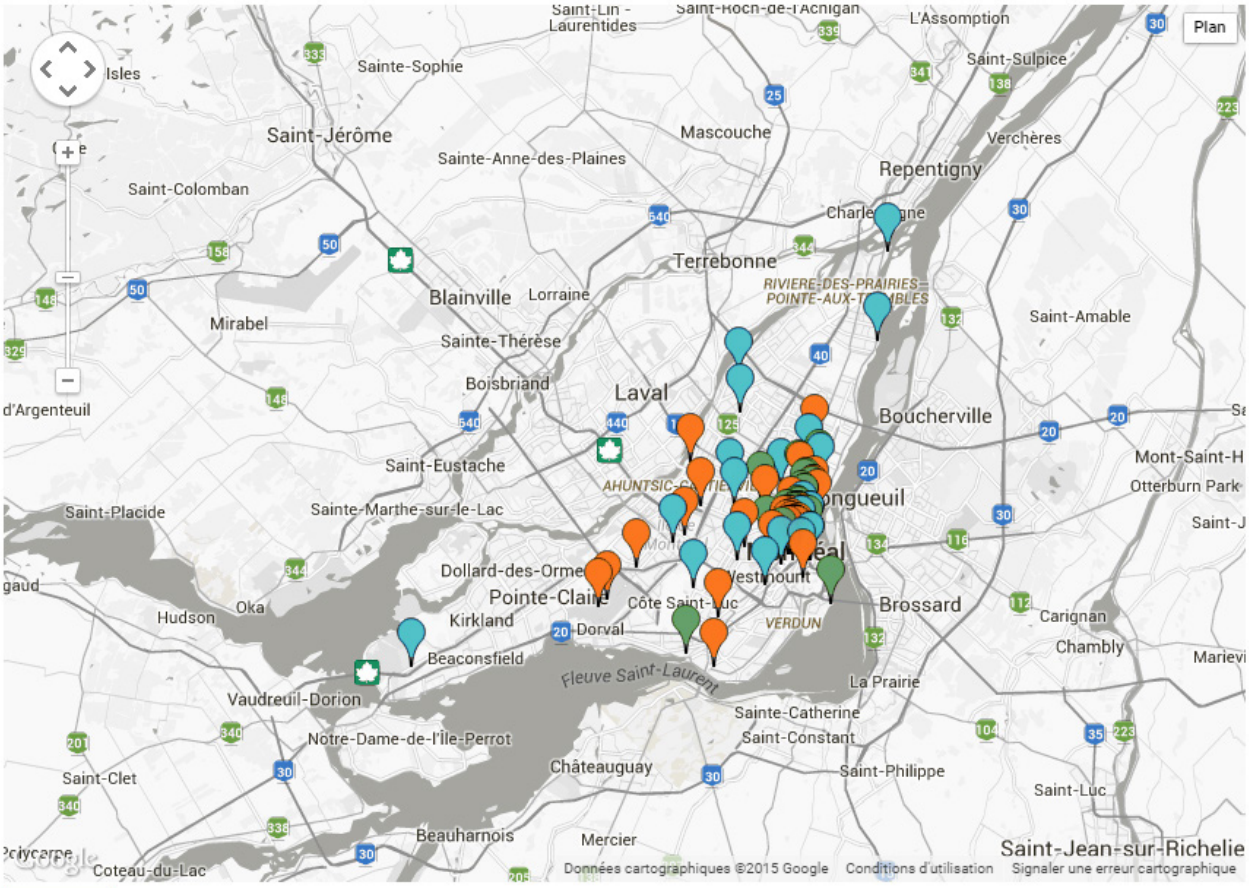

LÉGENDE

Catégories

Corps publics

Entreprises et institutions

Organismes à but non-lucratif

CONSULTER LE PORTRAIT COMPLET

ANNEXE 1

LISTE DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

5N Plus inc
Cycle de vie du tellurure de cadmium (CdTe) 27
Aéroports de Montréal
Programme Écono-écolo-pratique 31
Aéroports de Montréal
Gestion responsable de la collecte des matières organiques à l'aéroport Montréal-Trudeau 42
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Des actions concrètes de développement durable et d'efficacité énergétique 18
Agence de la santé publique du Canada
Déménagement écologique 28
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
Création d'un lien vert sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée 58
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Le Plan bleu vert : une étape déterminante pour la plage de l'Est 69
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Aménagement de la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles 72
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Modifications au Règlement d'urbanisme pour la lutte aux îlots de chaleur 63
Arrondissement de Saint-Laurent
Première organisation municipale certifiée ISO 14 001 au Québec 73
Arrondissement de Montréal-Nord
Revitalisation commerciale et verdissement des places Le Pascal et Del Sol 70
Arrondissement de Saint-Léonard
Bassins de rétention du Domaine Chartier 61
Arrondissement de Ville-Marie
Quartier 21 Peter-McGill – Mon îlot vert en ville 66
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
Stratégie d'intervention diversifiée en matière environnementale 52
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
Recyclage des matériaux d'excavation 64
Banque Nationale du Canada
Tour de la Banque Nationale : efficacité énergétique et diminution des gaz à effet de serre 32
Bâtir son quartier – Groupe de ressources techniques
Développement de la Coopérative d'habitation Station N° 1 86
Brasserie Labatt
Récupération d'eau de refroidissement des pasteurisateurs 36
Bureau du Mont-Royal
Projet de restauration et de valorisation de la biodiversité en milieu urbain 59
Carrefour financier solidaire
Le système CarboPOINT 22
Cégep de Saint-Laurent
Nos étudiants au service de l'eau ! 23
Centre d'écologie urbaine de Montréal
Îlot de fraîcheur Milton Parc 80
Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal Nord
Obtention du niveau 3 Performance du programme ICI ON RECYCLE ! 39

ANNEXE 1

LISTE DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale
Verdissement et aménagement de potagers urbains 45
Centre Eaton
Les Journées sans sacs 24
Centre universitaire de santé McGill
Programme de récupération des équipements électroniques et électriques « E-Déchets » 33
Collectif de recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine durable (CRAPAUD)
École d'été sur l'agriculture urbaine 97
Comité ZIP Ville-Marie
Route bleue du Grand Montréal 88
Communauto
La plus grande flotte de véhicules 100 % électriques et hybrides en libre-service au Canada 37
Communauto
Auto-mobile : le libre-service sans réservation durable, électrique et hybride 46
Corporation de développement économique et communautaire de Rosemont-Petite-Patrie
Des PME montréalaises durables 84
École d'architecture de l'Université McGill
Making the Edible Campus 29
Éco-quartier Sainte-Marie et le Jour de la Terre
La collecte annuelle de matières dangereuses et de matériel informatique 82
Éco-quartier Saint-Jacques
Effet de terre aux Habitations Jeanne-Mance (HJM) 87
Éco-quartier Saint-Jacques
Vers une gestion intégrée des matières résiduelles dans les immeubles à vocation multiple du Vieux-Montréal 78
ÉlectroBac
Faciliter la récupération de déchets électroniques auprès des citoyens 40
ENVironnement JEUnesse
Cégep Vert du Québec : une certification en gestion durable 91
Équiterre
Épluche ta ville 94
Espace pour la vie
Mon jardin Espace pour la vie 71
Fairmont Le Reine Elizabeth
Agriculture entre ciel et terre 43
Fédération canadienne de la faune
Défi Habitat – Pollinisateurs 85
Fondaction de la CSN
Implantation de la phase 1 du PGMR de l'édifice du Carrefour financier solidaire 14
Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman
C-Vert 81
Gaz Métro
Travaux de réfection du siège social 34

ANNEXE 1

LISTE DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

Groupe de recherche appliquée en macroécologie
Bâtiment durable du Regroupement de Lachine 92
Groupe interministériel fédéral sur le développement durable du Conseil fédéral du Québec
Adhésion à la démarche Allégo 54
Hydro-Québec
Favoriser le transport durable et réduire les émissions de gaz à effet de serre 15
Insertech Angus
DÉDUIRre : pour une consommation responsable des TIC ! 89
KPMG
L'employé, leader dans la communauté montréalaise 38
Le Réseau québécois des femmes en environnement
Encourager l'organisation d'événements écoresponsables 83
Les amis de la montagne
Le programme d'intendance environnementale du mont Royal : la communauté en action 60
Les Fermes Lufa
Des fermes sur les toits à Montréal 41
Les Valoristes, coopérative de solidarité
Dépôt temporaire pour contenants de boisson consignés – été 2014 98
Loto-Québec
Organiser des événements qui respectent les principes de l'écoresponsabilité 19
Loto-Québec
Intégration de critères de développement durable dans l'attribution des commandites 30
Maison de la culture de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Implantation d'un toit vert 55
Maison du développement durable
Programmation 2013 de la Maison du développement durable 95
MU
L'art public, un agent de changement 96
Musée des beaux-arts de Montréal
Ruelle du réemplo 90
Office municipal d'habitation de Montréal
Les Pouces verts des HLM 25
Polytechnique Montréal
Construction d'un nouveau bâtiment aux standards LEED Or 16
Sentier Urbain
Circuit jardins 93
Sentier Urbain
Mon quartier parmi les arbres 79
Société écocitoyenne de Montréal
Sainte-Marie, de ruelle en ruelle 99
Société de transport de Montréal
Partenariat avec la Société de développement social de Ville Marie (SDSVM)
pour le Pôle de services en itinérance 44

ANNEXE 1

LISTE DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

Société de transport de Montréal
Introduction du biodiesel 21
Société de transport de Montréal
Démarche d'approvisionnement responsable 47
Société des alcools du Québec
Retrait des sacs à usage unique dans les succursales 26
Société de développement Angus
Mise en place d'un Plan de gestion intégrée des matières résiduelles 20
Université Concordia
R4 COMPOST 17
Université McGill
L'écologisation du campus McGill 35
Ville de Côte Saint-Luc – Service des travaux publics
Collecte des matières organiques 56
Ville de Montréal – Direction des grands parcs et de la nature en ville
Actions en faveur de la protection des milieux naturels 53
Ville de Montréal – Direction de l'habitation
Mesures concrètes en matière de rénovation écoénergétique 62
Ville de Montréal – Direction des immeubles
Patinoires durables 65
Ville de Montréal – Direction des stratégies et transactions immobilières
Certification LEED CI Argent pour l'édifice Louis-Charland 57
Ville de Montréal – Service de la mise en valeur du territoire
Programme particulier d'urbanisme (PPU) – secteur Griffintown 67
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
Piste cyclable gourmande 68
Ville de Westmount
Centre des loisirs de Westmount 74

ANNEXE 2

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection est un comité indépendant qui examine l'ensemble des candidatures soumises selon les critères suivants :

- la prise en considération des trois sphères du développement durable;
- les résultats obtenus : impacts économiques, sociaux et environnementaux;
- l'effet de levier du projet;
- le caractère novateur et structurant ainsi que l'originalité de la mise en oeuvre;
- la pérennité de l'action;
- le niveau d'effort fourni par l'organisme pour réaliser le projet.

MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION
ENTRE 2007 ET 2015* :

- Marion Ancel, conseillère en tourisme durable, Service de la recherche, Tourisme Montréal
- Claude Beaulac, urbaniste et directeur général, Ordre des urbanistes du Québec
- Louis Drouin, responsable du secteur environnement urbain et santé, Direction de la Santé publique de Montréal
- Johanne Gélinas, associée, Responsabilité d'entreprise et développement durable, Risques d'entreprises, Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
- Sévrine Labelle, vice-présidente, Stratégie et Affaires publiques, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Nicolas Milot, professeur associé / chargé de cours, Institut des sciences de l'environnement
- Louise Millette, directrice, Département des génies civil, géologique et des mines, École polytechnique de Montréal
- Nancy Neamtam, présidente-directrice générale, Chantier de l'économie sociale
- Hélène Olland, vice-présidente, Responsabilité sociale, Jeune Chambre de commerce de Montréal
- Hélène Proteau, directrice régionale, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Jean-Pierre Réveret, professeur, Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal
- Jean Rivet, conseiller, Direction générale de l'analyse et de l'expertise régionales, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Pierre Robert, directeur régional de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Lucie Tremblay, directrice du développement du territoire, Secrétariat à la région métropolitaine du ministère du Conseil exécutif, Ville de Montréal

* Les fonctions des membres sont celles occupées au moment de leur participation au comité.

ANNEXE 3

LISTE DES COMMANDITAIRES DU GALA

Le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal bénéficie depuis ses débuts du soutien financier de ses deux partenaires principaux : la Ville de Montréal et la Conférence régionale des élus de Montréal.

Le Gala est également rendu possible grâce à la participation financière d'organisations qui ont à cœur l'amélioration de la qualité de vie de la métropole.

9 ÉDITIONS

Communauto

Gaz Métro

Recyc-Québec

8 ÉDITIONS

Hydro-Québec

4 ÉDITIONS

Fondaction CSN

Loto-Québec

3 ÉDITIONS

Agence métropolitaine de transport

Bell

2 ÉDITIONS

Aéroports de Montréal

Société des alcools du Québec

Stationnement de Montréal

Technoparc Montréal

1 ÉDITION

Administration portuaire de Montréal

Deloitte

Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Direction régionale de Montréal du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Fondation TD des amis de l'environnement

Fonds de solidarité FTQ

Ministère des Affaires municipales et des Régions

Simplex

SNC-Lavalin

Ubisoft

Crédit photos page 6 et page 48 :
Denis Labine et Éric W. Schaffer

ISBN 978-2-7647-1354-9 – PDF français

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2015
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015
Imprimé au Canada

économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
é nomie
environnement
société

ville.montreal.qc.ca/developpementdurable